

Une aventure militaire en 1815 : l'invasion de la Franche-Comté par les Suisses

Autor(en): **Lièvre, Lucien**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **29 (1924)**

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-684934>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

UNE AVENTURE MILITAIRE EN 1815

L'invasion de la Franche-Comté par les Suisses

par **Lucien LIÈVRE** professeur à Porrentruy.

AVANT-PROPOS

Le désir de faciliter au lecteur l'intelligence de la 2^{me} partie du Journal de l'avocat bruntrutain, François-Joseph Guélat, publiée en 1923 par l'Emulation jurassienne, m'a inspiré l'idée de ce travail. En le préparant, j'ai eu la bonne fortune de trouver des documents inconnus ou inédits qui m'ont permis de jeter quelque lumière sur un fragment de notre histoire nationale encore fort obscur : l'invasion en 1815 des Suisses en Franche-Comté et le premier acte de cette aventure, la prise de Blamont.

Les éléments de travail ne m'ont pas fait défaut ; je les ai trouvés dans les Archives fédérales et cantonales, dans celles de la Bourgeoisie et de la Municipalité de Porrentruy, dans celles du Département du Doubs.

Plusieurs personnes m'ont apporté leur bienveillant concours : M. le général Duplessis, vice-président de l'Académie de Dijon, qui a copié à mon intention les pages d'un document rarissime intitulé : Exposé de la conduite de M. Auguste Pelletier de Chambure¹. M. l'archiviste G. Kurz, qui m'a fourni d'intéressants renseignements, M. l'archiviste fédéral Türler, qui m'a facilité la consultation des liasses qui se rapportent à la période de la Restauration.

Je les prie d'accepter, ainsi que toutes les personnes² qui m'ont aidé dans mes recherches, l'expression de ma vive gratitude.

Porrentruy, décembre 1923.

1) Le présent travail était en voie d'exécution lorsque parut, en 1923, la belle étude de M. le général Duplessis sur le *Corps franc de la Côte-d'Or* (Dijon : Imprimerie Jobard), où j'ai puisé de nombreux renseignements sur la garnison de Blamont pendant et après la période des *Cent-jours*, sur l'affaire de Goumois, etc.

2) Un cordial merci à M. le marquis de Scey de Brun, pour l'intérêt qu'il m'a témoigné en m'invitant à consulter ses archives de famille, si riches en documents se rapportant à la Restauration.

PREMIÈRE PARTIE

La prise de Blamont par les troupes fédérales

I.

Les événements dont nous allons parler appartiennent à une période de l'histoire, qui, par certains côtés, offre de la ressemblance avec la période actuelle de reconstitution et de rénovation de notre vieux monde.

C'est au lendemain de la 1^{re} abdication de Napoléon. L'Europe, émancipée de l'étreinte formidable de l'Aigle, est à la recherche d'un nouvel équilibre politique. Les diplomates du Congrès de Vienne font l'impossible pour restaurer l'état de choses qui existait avant la Révolution et avant l'Empire. Ils ne parviennent pas à effacer complètement de la carte mondiale l'empreinte dont les cohortes napoléoniennes ont marqué leur passage triomphal. Les idées issues de la Révolution ont fait du chemin ; on ne les arrêtera plus. La diplomatie aura beau faire ; elle n'empêchera pas qu'après un temps d'arrêt, l'humanité n'évolue conformément aux lois du progrès.

En Suisse, la situation est particulièrement trouble. Les Alliés, dans leur marche contre Napoléon, avaient pu, en cette année 1814, envahir le territoire fédéral sans rencontrer d'opposition, tant la force morale était alors absente de la Confédération. L'intrigue et l'égoïsme se donnaient libre cours dans tous nos cantons. Plus de grandes idées, plus de volonté forte, plus de chefs conscients et clairvoyants. Les Suisses ne cherchent plus leur salut en eux-mêmes ; ils tournent leur regard vers l'étranger. C'est en la rouerie diplomatique qu'on a mis toutes ses espérances.

Dans ces circonstances, on comprend que l'organisation politique issue de l'*Acte de Médiation* se soit lamentablement écroulée. La Suisse se trouve ainsi, en 1814, complètement désorganisée. La Confédération des 19 cantons a cessé d'exister ; mais aucune organisation nouvelle ne l'a remplacée. C'est la période de l'interrègne fédéral. Comme il n'y a plus de pouvoir

central les cantons sont livrés à eux-mêmes, et c'est alors, dans leur sein, des luttes acerbes entre les factions. C'est surtout la lutte entre les principes modernes, issus de la période française, et les tendances aristocratiques et oligarchiques des anciens patriciens.

Sous l'empire de ces dissensions, il va s'organiser deux diètes, l'une à Zurich, l'autre à Lucerne, qui offriront le triste spectacle de deux camps ennemis se jetant mutuellement l'anathème. Ce n'est que sur une intervention énergique de la Russie que les Confédérés finissent par se réunir en une Diète unique, « la longue Diète » (6 avril 1814), à qui incombera la tâche de reconstituer la Suisse¹. C'est elle qui préparera le projet du nouveau *Pacte* des 22 cantons, pacte qui substituera à l'ancienne Confédération des 19 Etats un Etat fédératif, où le lien fédéral sera certes bien relâché et qui réservera l'autonomie quasi absolue des cantons.

Quant à notre pays, le Jura, on sait dans quel triste état l'avait mis le passage des Alliés. Pourvu provisoirement d'un Gouverneur dans la personne du baron d'Andlau, il attendait qu'on décidât de son sort à Vienne, où se débattait la question de l'attribution des terres de l'Ancien Evêché de Bâle. Plus encore qu'ailleurs les factions y étaient aux prises, et les intrigues des ambitieux et des politiciens rendaient la tâche difficile de ceux qui entendaient ne pas laisser déchiqeter la principauté de Porrentruy, où se manifestait cependant si peu d'unité dans les vues et les aspirations.

II.

Nous sommes maintenant en 1815. Napoléon vient de faire triomphalement sa rentrée à Paris et Louis XVIII a repris le chemin de l'exil. Ce même jour, le 20 mars 1815, les huit puissances signent la *Déclaration de Vienne*. Cette déclaration contenait — entre autres stipulations — la garantie de la *neutralité perpétuelle* de la Suisse et l'incorporation à la Suisse, comme partie intégrante du canton de Berne, de l'Evêché de Bâle et du territoire de Bienne.

Le 2 avril 1815, les cinq grandes puissances adressaient à la Suisse une note, l'invitant à se prémunir contre l'admission de toute communication de la part de Napoléon.

1) La longue Diète (6 avril 1814-31 août 1815), avait nommé une *Commission diplomatique*, sorte de conseil fédéral, où siégeaient Reinhard (Zurich) prés. ; v. Mülinen (Berne) ; v. Reding (Schwytz) ; Herr (Glaris) ; Wieland (Bâle) ; Ruttimann (Lucerne) et Monod (Vaud). Organe principal du nouvel Etat fédéral, cette commission, où l'influence de Ruttimann était prépondérante, décida de l'occupation des frontières et de l'adhésion de la Diète à la Sainte Alliance.

La Diète, réunie déjà le 15 mars, avait nommé un général en chef en la personne du baron de Bachmann, lieutenant général au service de France¹. Il était chargé de défendre l'indépendance et l'honneur de la Patrie ; d'empêcher ou de réprimer la violation des frontières ; mais il lui était interdit de passer les limites du pays sans un ordre exprès de la Diète.

Au début de mai, les ambassadeurs des Grandes Puissances demandèrent à la Diète, de déclarer, par un acte public, faire cause commune avec le reste de l'Europe contre Napoléon. Une note des ministres d'Angleterre, de Russie, de Prusse et d'Autriche vint le 6 mai appuyer cette demande. Après de laborieuses discussions, la Suisse signait avec les ennemis de Napoléon la *Convention du 20 mai 1815*, par laquelle elle déclarait son accession formelle à leur système et s'engageait à organiser une réserve armée en sus des 30.000 hommes qu'elle avait sur pied. Singulière manifestation de sa neutralité. Les Alliés s'engageaient à demander préalablement l'autorisation de la Diète pour le passage momentané de leurs troupes à travers la Suisse.

Le 29 mai, la Suisse ordonnait la mobilisation d'une partie de ses contingents pour couvrir la frontière, menacée par trois corps d'armée français, celui de Grouchy dans le voisinage de Genève, celui de Lecourbe, entre Besançon et Belfort et celui de Rapp sur les frontières de l'Alsace².

D'après la Convention du 20 mai 1815, par laquelle la Suisse adhère aux Puissances, elle est en état de guerre avec la France, ainsi que le déclara d'ailleurs le ministre français Fouché, dans un rapport au Sénat. Depuis cette date jusqu'au 15 juin, la Suisse va se trouver dans une situation très dangereuse, isolée et livrée à elle-même, en présence d'une attaque possible de la France.

Mais le général Bachmann met ce temps à profit pour lever une armée comme on n'avait encore pas vu en Suisse : 67 bataillons d'infanterie avec 20 compagnies de carabiniers, 22 subdivisions d'artillerie avec 108 canons, 7 compagnies de cavalerie, soit environ 38.000 hommes, répartis en 4 divisions et 12 brigades. Le système du cordon frontalier, auquel la Diète s'était

1) Par 12 voix sur 17 (5 avaient été données à Aloys Rëding). Il portait officiellement le titre de « Obergeneral ».

Les titres du général Bachmann sont énumérés au frontispice d'un ouvrage paru en 1831 chez Orell, Fussli et Cie à Zurich : *A la mémoire du baron Nic. Fran. de Bachmann an-der-Letz*, lieutenant général au service de S. M. T. C. Grand-croix de l'ordre royal et militaire de St-Louis ; général et propriétaire d'un régiment de son nom au service de S. M. Sarde, Grand-croix des ordres de St-Maurice et de St-Lazar ; colonel et propriétaire d'un régiment et inspecteur général des troupes suisses à la solde anglaise, qui servirent dans les armées austro-russes ; Grand-croix de l'ordre impérial et royal de Léopold ; général en chef des troupes de la Confédération Suisse dans les années 1802 et 1815.

2) Les rapports avant le 20 mai des Français et des Suisses, aux frontières n'étaient pas faits pour inquiéter l'état-major, ainsi qu'en fait foi la note suivante :

Un rapport du capitaine Goumoërs du 3 mai annonce l'arrivée à Delle du 3^e régiment français de hussards et du général Lecourbe avec son état-major. Lecourbe avait échangé d'aimables paroles avec les avant-postes suisses.



Le général baron de Bachmann an-der-Letz

Commandant en chef de l'Armée fédérale en 1815

ralliée, ne parut pas suffisant au général Bachmann. Il entendait former des masses prêtes à l'action ; aussi concentra-t-il le gros de son armée de Soleure à Aarberg et à la Thièle, l'aile gauche aux environs d'Orbe, face à Ballaigues, l'aile droite sur les pentes du Jura, près du Weissenstein, de la vallée de St-Joseph. Bâle et Genève avaient reçu des garnisons particulières.

L'aile gauche était sous les ordres du colonel Gady (14 bataillons), le centre sous le colonel Füssli (24 bataillons) et l'aile droite sous le colonel d'Affry. Le quartier général, d'abord à Berne, fut transporté à Morat pour revenir enfin à Berne. Le général de Castella, rentré de France, fut investi de la dignité et des fonctions de major-général, commandant en second, et le colonel Finsler de celles de quartier-maître général de l'Armée.

Ces dispositions étaient prises par l'armée fédérale, lorsque, le 14 juin, le général autrichien Steigentesch notifia à la Diète que 4 corps d'armée de son pays allaient pénétrer en Suisse ; « les troupes fédérales, disait la note, devaient garder leurs positions actuelles, qui protégeaient la Suisse et, avec elle, la base des opérations combinées ; les armées alliées prendraient pour point d'appui les troupes suisses qui feraient ainsi partie des forces unies. » La Diète accorda son consentement à ce passage de troupes étrangères.

La présence de cette soldatesque sur notre sol helvétique fit surgir bientôt de graves difficultés. Un esprit belliqueux, réchauffé par l'ardeur guerrière de Castella et aiguillonné par les suggestions des généraux étrangers, animait le quartier général, qui ne rêvait à rien moins qu'à une invasion de la France, en traversant le Jura¹.

Le général Bachmann, gagné à cette idée à cause de sa haine de Napoléon, sollicitait de la Diète l'autorisation de se départir du système exclusivement défensif auquel elle s'était ralliée... Le colonel Finsler, au contraire, ne cessait de signaler à cette assemblée les dangers auxquels l'abandon du système défensif allait exposer la Patrie, tant à l'intérieur, où grondait un esprit de révolte contre l'allure réactionnaire de la politique

1) Le volume 1354 des archives fédérales touchant la période de la Restauration contient des rapports du quartier-maître général de l'armée suisse, colonel Finsler, adressés au jour le jour au président de la Diète, le bürgermeister v. Wyss de Zurich.

Ces rapports témoignent de la prudence, de la sûreté de jugement et de la finesse d'esprit de ce haut chef militaire dont les sentiments patriotiques et le sens de la dignité nationale ne le cédaient pas aux capacités professionnelles, lesquelles le désignèrent d'ailleurs pour les plus hautes missions. C'est lui qui fut chargé de la mobilisation de l'armée en mai 1815 et qui en remit le commandement au général v. Bachmann, à l'arrivée de celui-ci en Suisse ; c'est lui aussi qui en recueillit la haute direction après la démission de v. Bachmann et qui fut chargé de la démobiliser.

Le colonel Finsler joua le rôle d'une éminence grise du général et de l'Etat-Major. Il servit de trait d'union entre l'armée et la Diète ; mais il ne put le plus souvent empêcher les événements de se produire, car il se trouva mis, sans avertissement préalable, devant le fait accompli. C'est ainsi que, malgré la pression qu'il exerça pour empêcher le commandement de l'armée de décider l'invasion de la Franche-Comté, il n'obtint cependant qu'une demi-satisfaction dans la limitation de la zone à occuper par les troupes fédérales au-delà de nos frontières.

générale qu'à l'extérieur, où un nouveau triomphe des armes françaises pouvait nous être fatal.

La Diète, qui connaissait les sentiments du peuple à l'égard d'une aventure telle que celle de l'invasion de la France, ne se prêtait qu'à son corps défendant à l'entraînement des chefs militaires en faveur d'une intervention armée au delà de nos frontières. Cependant, le 19 juin, impressionnée par les rapports du général, touchant le danger imminent d'incursions de troupes étrangères sur notre territoire, la Diète précisait en ces termes les instructions données au commandement suprême des armées fédérales :

« Au cas où certaines parties du territoire suisse comprises dans le système défensif adopté par la Diète, seraient envahies par la France, ou que des troupes fédérales y seraient attaquées, le général est autorisé à exécuter tels mouvements militaires et à prendre telles positions jugées nécessaires à la défense de la patrie et à la sauvegarde des troupes, sans considération de la frontière fédérale. Mais, le général agira toujours en ayant en vue le système défensif de la Confédération qui sera sa directive. »

Sur ces entrefaites, Napoléon succombait à Waterloo le 18 juin 1815. Le 25 juin, le général Lecourbe mandait au colonel d'Affry que l'Empereur venait d'abdiquer pour la seconde fois, et que des démarches étaient commencées auprès des Alliés en vue de la paix ; qu'en conséquence, il déclarait que la Suisse et la France devaient s'abstenir de toute action hostile jusqu'à la conclusion du prochain traité. Mais le général Bachmann était plus décidé que jamais à profiter des conjonctures favorables et à entrer en France. Dans un rapport à la Diète, il cherche à justifier son point de vue en déclarant « que le moment est venu pour la Suisse de s'assurer la considération de l'Europe et une position favorable dans les tractations générales en vue de la paix en agissant d'elle-même, en prenant part aux événements. »

Mais la Diète, devenue méfiante, se retranche derrière le système défensif qui doit être plus sacré que jamais et dont on doit se départir d'autant moins volontiers, que le moment du plus grave danger est passé.

III.

Laissons un moment les chefs militaires suisses à leurs combinaisons belliqueuses et la Diète fédérale à ses hésitations et voyons un peu ce qui se passait dans notre petit pays depuis que le Jura, par la déclaration solennelle des Puissances, en date du 20 mars 1815, avait été rattaché au canton de Berne et à la Suisse.

C'est au *Journal de François-Joseph Guélat*, publié il y a quelques mois par la Société Jurassienne d'Emulation, qu'il faut recourir, pour avoir une idée exacte de la physionomie du pays et des gens en ces temps troublés.

Ce n'est d'ailleurs que le jeudi 6 avril 1815 que la grande nouvelle de notre rattachement au canton de Berne et à la Suisse arrive à Porrentruy. Cette nouvelle n'est accueillie que par une minorité, tant elle paraît invraisemblable et l'on continue à se quereller entre napoléonistes et royalistes dans la ville et dans les villages. D'ailleurs, le baron d'Andlau et son bras droit, M. Conrad de Billieux, continuent de gouverner le pays ; il y a une garnison autrichienne à Porrentruy. D'autre part, des émissaires français assurent que bientôt le général Rapp entrera dans l'Evêché pour y réinstaller le régime impérial. Cependant, officiellement, les affaires suivaient leur cours.

Le 3 avril, la Diète avait reçu une note du chargé d'affaire autrichien, von Schraut, lui mandant que les troupes autrichiennes occupant la principauté de Porrentruy (300 hommes sous les ordres du capitaine Malesk) allaient être retirées dès que la Suisse aurait pris ses dispositions pour l'occupation de ce pays. Sur le préavis du quartier-maître Finsler, qui relève l'importance stratégique des positions de Grand-Lucelle et de St-Ursanne et qui déclare que tout le pays montagneux de la principauté est de la plus haute signification pour le système défensif fédéral, la Diète décide d'en prendre possession et de le faire occuper militairement. Aussi, malgré les difficultés faites à cet égard par le Gouverneur général d'Andlau, les troupes fédérales viennent occuper le Jura à partir du 18 avril 1815. Le bataillon de Graffenried est le 19 à Delémont et, ce même jour, une compagnie arrive à Porrentruy pour relever à la frontière les postes autrichiens¹. Sur une demande du général Bachmann la Diète lui laisse l'entière liberté de juger s'il y a lieu de planter des poteaux

1) A ce sujet on lit dans le journal de Guélat :

Mercredi, 19 avril 1815.

Grand bruit dans la ville au sujet du départ des troupes du régiment autrichien de Colloredo et de l'arrivée des Suisses pour les remplacer. On prétend que les Suisses viennent pour empêcher le désordre. Les partisans français disent que le général Rapp est en route pour les faire sortir de Porrentruy et l'occuper. Le maire Arnoux a pourtant déjà préparé des billets de logements pour soixante hommes. La garde nationale a reçu l'ordre de se trouver demain sous les armes, à neuf heures du matin, pour aller à leur rencontre. La garde autrichienne leur cédera la place et doit partir une heure après leur entrée en ville. A savoir si tout cela se réalisera.

Jeudi, 20 avril 1815.

A midi précis sont entrés en ville, tambour battant, soixante militaires bernois de l'Oberland, en habit très court, bleu foncé, revers et doublure bleu clair, plumet noir sur le chapeau, troussé à la Henri IV. Cinq minutes auparavant arrivait leur avant-garde, cinq soldats et un officier. Les Bernois ont été reçus au son des tambours des Autrichiens et de la garde nationale. Les Autrichiens les attendaient, formant double haie vis-à-vis de l'Hôtel de ville ; la garde nationale, qui était allée, avec le maire et deux conseillers municipaux, à leur rencontre et les précédait, s'est rangée plus haut ; sac au dos et le fusil à l'épaule, ils sont descendus jusque devant les Halles, siège des administrateurs. M. Conrad de Billieux et M. Migy ont reçu les officiers sur la place et à l'Hôtel de ville. Le capitaine est logé chez M. Conrad de Billieux. Les lieutenants et sous-lieutenants le sont chez M^{lle} Millard et M^{me} Triponé, une partie des soldats dans les villages, l'autre chez les particuliers de la ville.

Le commandant autrichien, M. de Müllegg, a fait afficher au mur de l'Hôtel de ville ses adieux les plus honnêtes aux habitants de la ville, datés du 20 de ce mois d'avril. Chacun se loue de sa conduite et de celle de sa troupe. Des servantes, amoureuses de quelques soldats, ont été menacées de la schlague, et leurs galants aussi, si elles se mettaient en marche avec ; en cas d'obstination, elles seraient jetées dans le Rhin.

On plante, aux limites du pays, des poteaux de chêne portant cette inscription sur des plaques de fer : *Territoire suisse*

Il est encore arrivé des Bernois ; en tout, il y en a maintenant quatre-vingt-huit, y compris les officiers.

frontière le long des confins du Porrentruy. On sait que ces poteaux furent plantés. C'était le premier acte démonstratif du rattachement de notre pays à la Suisse.

Jusqu'à la mi-juin la situation ne changea pas sensiblement dans le pays de Porrentruy ; les troupes fédérales s'y succédaient suivant l'ordre établi, exécutant des patrouilles sur les frontières pour garantir l'intégrité du territoire.

Mais vers le 15 juin les affaires se compliquent et Guélat note :

« Il règne un grand désordre et les alarmes sont vives dans notre pays et aussi au-delà des frontières. Pour nous, nous sommes menacés tantôt de tomber à la merci des troupes françaises comme faisant partie du canton de Berne, auquel nous avons été incorporés par le Congrès de Vienne, tantôt d'être inondés des troupes des Alliés qui nous dévoreront nos faibles subsistances. Déjà le passage sur terre de France entraîne l'arrestation de ceux qui le tentent... La désolation est générale ».

Les nouvelles que l'on reçoit d'ailleurs du dehors sont contradictoires et ne trouvent plus créance auprès des habitants.

Quand le 25 juin, une affiche apposée à l'Hôtel des Halles, annonce la défaite de Napoléon à Watterloo¹, et que le 26, on fait publier, au son de la caisse, qu'il a abdiqué pour la seconde fois, les gens haussent les épaules et font preuve d'un grand scepticisme à l'égard de ces nouvelles.

Mais les événements se précipitent ; bientôt les faits les plus graves vont jeter le désarroi parmi la population de l'Ajoie. A chaque instant se répand à Porrentruy la nouvelle que des soldats, des partisans, des bandes armées ou des brigands ont pénétré sur le sol ajoulot et y ont commis des déprédations de toutes sortes. Des fuyards vont arriver de la campagne et apporter en ville le récit de scènes effroyables : on n'entend parler que de vol, de pillage, d'incendie et de meurtre.

Ce qui contribua par dessus tout à alarmer la population, c'est l'incertitude, la contradiction qui ne cessent de se manifester dans toutes les nou-

1) Copie de la lettre adressée par S. exc. le Gouverneur général au Commissaire du Gouvernement général :

Monsieur le Baron,

Je viens de recevoir la nouvelle officielle d'une victoire complète que l'armée de Lord Wellington, réunie à celle du prince Blücher a remportée sur les troupes de Napoléon Bonaparte le 18 de ce mois près de Charleroi. On compte déjà plusieurs mille prisonniers et 300 canons pris sur l'ennemi et plusieurs Régiments français doivent avoir quitté pendant le combat les drapeaux de Bonaparte.

Vous voudrez faire donner connaissance de cette importante nouvelle que j'ai déjà transmise également à M. l'administrateur de Delémont, aux communes de l'arrondissement de Porrentruy.

Arlesheim, le 23 juin 1815.

Le Gouverneur général (signé) Baron d'Andlau.

Pour copie conforme, le Commissaire du Gouvernement
Baron de Billieux.

P. S. — Des détails postérieurs annoncent que le 19, le Prince Blücher avait son quartier-général à Charleroi.

velles qu'on colporte et à la faveur desquelles les plus petits événements prennent des proportions démesurées.

C'est sur ces événements fort embrouillés, qui précédèrent la prise de Blamont et l'avance en Franche-Comté de l'armée fédérale, que je voudrais projeter quelque lumière à la faveur de documents qui n'avaient pas encore pu être analysés et comparés, parce que, en partie, inconnus ou inaccessibles. Ces documents sont, outre les liasses des archives fédérales, toujours fort aimablement tenues à la disposition des intéressés, les mémoires des témoins oculaires des événements de cette époque, en particulier le *Journal de Guélat*, et surtout l'« Exposé de la Conduite de M. Auguste Pelletier de Chambure, Lieut-Colonel, officier de la Légion d'honneur, ex-commandant les volontaires des Corps-francs de la Côte-d'Or ». (A Bruxelles, chez Auguste Wohlen, imprimeur-libraire 1817).

IV.

Mais, avant d'exposer par le menu les événements dont l'Ajoie fut le théâtre pendant les derniers jours de juin et les premiers jours de juillet, nous allons donner, d'après les meilleures sources de notre histoire, un résumé des événements qui se produisirent sur le théâtre plus vaste de la Suisse et des régions environnantes.

« A la nouvelle de la défaite de Napoléon à Waterloo (18 juin 1815), le général en chef de l'armée autrichienne, le comte de Schwarzenberg, jugea le moment venu d'attaquer les Français sur toute la ligne. Les troupes de la rive droite du Rhin, placées sous le commandement de l'archiduc Ferdinand, reçurent en conséquence ordre de passer le fleuve, d'entrer en Alsace et de refouler l'ennemi sur Belfort. Sur les représentations du colonel d'Affry, commandant des troupes fédérales à Bâle, les Autrichiens devaient franchir le Rhin à Rheinfelden et sur deux ponts de bateaux près de Grenzach, village entre Bâle et Rheinfelden. Par suite des grandes crues il fut impossible de jeter les ponts sur le fleuve et, dans la nuit du 25 au 26 juin, l'armée autrichienne passa le pont de Bâle et traversa la ville sans s'y arrêter. Durant le passage 6000 Suisses étaient sous les armes.

Les Autrichiens franchirent bientôt la frontière d'Alsace. Les troupes françaises sous le commandement du général Lecourbe ne reculèrent que pas à pas devant l'ennemi en se retirant sur Belfort. Quelques villages alsaciens, entre autres Burgfelden, furent incendiés par les Autrichiens, parce que les habitants avaient tiré sur les soldats. La vue des villages en feu excita la fureur des Français du fort de Huningue. Le commandant de cette place, le général Barbanègre, qui avait laissé passer les Autrichiens

sur le pont de Bâle sans les molester d'aucune façon, fit bombarder, le soir du 28 juin, la ville de Bâle, pendant une heure entière. Sur les représentations du colonel d'Affry et de l'archiduc d'Autriche, Barbanègre s'excusa, en disant qu'un officier subalterne avait ordonné le bombardement à son insu.

Pendant que les Autrichiens se livraient à la poursuite de l'ennemi en Alsace, des corps libres français pénétraient les 28 et 29 juin dans les villages de Boncourt, Bure et Chevenez, qui étaient sans défense. Le 30 juin le comte d'Affry transporta son quartier général de Bâle à Porrentruy, suivi de quelques bataillons.

Le 2 juillet, 500 Français, appartenant à un corps libre, attaquèrent près de Damvant un détachement du bataillon zurichois de Fuessli, accompagné de quelques canons bernois et secouru par une trentaine de cavaliers autrichiens. Les Français furent obligés de repasser la frontière et le combat continua sur le territoire français, près du village de Villars-sous-Blamont.

Le bombardement de Bâle et les hostilités aux environs de Porrentruy décidèrent enfin la Diète fédérale à donner suite aux instances du général suisse Bachmann, en permettant, le 3 juillet, de faire avancer les troupes suisses sur le territoire français.

Mais déjà dans la nuit du 2 au 3 juillet le colonel Gatschet, qui commandait l'avant-garde suisse, s'était avancé avec 3 bataillons zurichois et un détachement d'artillerie bernoise sous le commandement du capitaine Tscherner, jusqu'au château de Blamont, qui servait de refuge aux bandes des corps francs. Le soir du 3 juillet la garnison capitula ».

V.

Du témoignage unanime de nos historiens il ressort donc, que l'expédition contre Blamont, la prise de cette place eurent lieu avant que la Diète n'eût donné son consentement à une incursion en terre française.

Ce début des hostilités eut comme cause les incursions sur territoire suisse de bandes de campagnards du Sundgau, auxquelles s'étaient joints quelques militaires, qui se réfugiaient au Lomont et de là organisaient des pillages dans les villages suisses de la frontière : il fut aussi déterminé par l'intervention en pays ajoulot de corps francs, qui attaquèrent dans les journées des 28 et 29 juin les villages sans défense de Boncourt, Bure et Chevenez.

Les causes, indiquées par les historiens et les chroniqueurs suisses contemporains, d'une façon un peu vague, ne sont pas exposées avec plus de clarté par Guélat¹. Mais voici qu'un hasard heureux nous a mis en présence d'un érudit et d'un curieux d'histoire, M. le général Duplessis, vice-président de l'Académie de Dijon, qui a découvert le texte fort intéressant

du journal² de l'officier français qui commandait le corps franc sur notre frontière, à l'époque qui nous intéresse, texte qui va nous donner par le menu toutes les particularités de son activité militaire sur les confins du Porrentruy et en Ajoie à partir du 27 juin 1815.

En nous aidant mutuellement, le général a pu reconstituer l'histoire au jour le jour du corps franc de la Côte-d'Or durant les *Cent-jours* et j'ai réussi, je crois, à jeter quelque précision dans l'exposé de cette singulière aventure militaire que constitue la prise de Blamont par les Suisses en 1815.

Cela dit, reprenons le récit des événements qui se produisirent dans notre pays à partir des 25 et 26 juin, jour où les armées autrichiennes passaient le Rhin à Bâle et marchaient vers l'Alsace, Belfort et Besançon par différentes voies.

Le 27 juin déjà, arrivent à Porrentruy cent cinquante hussards autrichiens du régiment de Hinkmeyer qui annoncent aux autorités, que quatre mille hommes³ les suivent et viendront camper dès l'après-midi sur le Cras d'Ermont ; il fallait se préparer à les pourvoir de vivres.

Et en effet, les Autrichiens⁴ sont bientôt là, au nombre de près de 5000 soudards, pour la plupart fort mauvais sujets, tout prêts à exercer

1) Finsler : lettre du 2 juillet à M. le bourgmestre Wyss, président de la Diète. Guélat : Journal IIe, pages 105, 106, 107, 108 et 109.

2) Exposé de la conduite de M. Aug. Pelletier de Chambure... Bruxelles, Auguste Wohlen, imprimeur libraire 1817.

3) Guélat, Journal IIe, pages 105 et suivantes.

4) La division Scheiterer venait de Ferrette. Elle avait repoussé le général Meuziau sur Folkenbourg puis sur St-Blaise. Elle constituait l'extrême gauche autrichienne (corps de Colloredo). Le 27, le général Meuziau avait reçu l'ordre de se porter le long du Porrentruy (route Ferrette-Réchésy-Delle et d'éclairer les débouchés du Porrentruy.

Voici en quels termes un témoin oculaire, Xaxier Elsesser, raconte l'arrivée de la division Scheiterer dans la bonne ville de Porrentruy, le 27 juin 1815.

Ce jour-là, une division de troupes irrégulières composées de 4000 hommes et 2000 chevaux, traînant à sa suite un convoi de prisonniers français, vint tout à coup s'abattre sur notre ville.

Après bien des pourparlers bien des tâtonnements, le général Scheiterer, qui la commandait, ne trouvant pas d'emplacement pour y asseoir son camp, avisa le finage de la Perche, alors couvert d'une magnifique récolte de céréales, prête à tomber sous la faux des moissonneurs.

A peine eut-il reconnu l'emplacement, qu'il s'y porta à la tête de sa cavalerie ; mais à l'entrée qui débouche sur la route de Delémont, il fut arrêté par les autorités s'efforçant en vain de le détourner de son dessein.

Pendant qu'on parlementait, la population entassée sur les terrasses de l'hôpital et de l'église était plongée dans une angoisse inexprimable qui se prolongeait depuis plus d'un quart d'heure avec des alternatives de crainte et d'espérance, lorsqu'un long cri, parti subitement de la foule, apprit à la malheureuse cité la ruine de ses espérances. Au commandement du général, nous avons vu en effet un trompette s'élançant dans les guérets, entraînant à sa suite toute la division dont les colonnes ne tardèrent pas à couvrir le côteau ; c'était un spectacle navrant que celui de ces magnifiques épis ployant successivement sous les pieds des chevaux, pendant que leurs cavaliers brandissant leurs sabres, poussaient des hourras dont les échos entraient dans nos cœurs comme des lames d'aciers. Mais ce n'était pas tout, il fallait placer le parc, les équipages ; aussi bien, la prairie des Vauches, qui s'offrait à proximité en fut aussitôt couverte.

La conduite de ces cohortes de Scheiterer est bien mise en relief dans le passage suivant d'une lettre, adressée par M. Stroltz, ingénieur des ponts et chaussées, à M. le Grand bailli de Porrentruy et datée de Porrentruy le 21 janvier 1816.

« A la fin de juin dernier une division autrichienne ayant passé par cette ville, un bivouac fut établi devant ma maison de Bellevue, une soldatesque effrénée en a forcé l'entrée et s'y est livré au pillage ; j'y ai perdu, outre d'autres objets, 3 à 4 milliers de foin qui ont été enlevés de mes greniers... »

leurs penchants à la rapine et à la débauche. La consternation en ville est grande ; heureusement que des troupes suisses sont présentes pour tenir en respect ces pillards redoutables et les convoier vers Delle, déjà le 29, où ils arrivent, non sans avoir laissé de tristes marques de leur passage dans notre pays.

Ce même jour arrivait à Grandgourt, venant de la région de Carspach par Seppois, Lugnez et Montignez, le colonel français Pelletier de Chambure, commandant les partisans de l'Est, lequel avait reçu de son chef, le général Lecourbe, l'ordre écrit de se rendre dans le Porrentruy pour défendre la communication de Pont de Roide et pour surveiller les mouvements des royalistes du Doubs¹. On conçoit sans peine que l'avant-garde des Hussards hongrois, marchant sur Delle allait se jeter sur les contingents du colonel de Chambure arrivés à Grandgourt. Cela ne manqua pas de se produire et voici, en quels termes précis de Chambure fait le récit de son arrivée dans le Porrentruy, des combats qui eurent lieu entre Montignez et Blamont dans cette période du 27 juin au 1^{er} juillet et sur lesquels, jusqu'à présent, on ne savait presque rien.

« Le 27 juin, j'arrivai à *Grand-Court-pré*,² village Suisse ; j'appris le soir par 6 hussards qui, poursuivis par l'ennemi, vinrent s'abriter près de moi, quelle était la direction des colonnes autrichiennes. Ma position me plaçait entre deux feux, parce que l'ennemi débouchait par Porrentruy, sur mon flanc droit, et s'avancait sur Delle, qui était à ma gauche. — Une fusillade engagée sur les points de *Florimont, Courcelles et Montignez* dura jusqu'à sept heures du soir. — Alors, avec la précaution de répandre de fausses informations, j'évacuai *Grand-Court-pré*, et feignant de me diriger sur *Fahy*, je me jettai tout-à-coup sur la droite, et je pris position entre *Montignez et Bouix*³, laissant sur mes derrières la route de Porrentruy à Bouix.

Le lendemain, sur d'autres avis qui me parvinrent, je résolus de me porter sur *Blamont*. Mon avant-garde fut accueillie à *Bouix*, par une fusillade de la part de quelques troupes qui occupaient ce point, et qui furent bientôt

1) Le 27 juin, de Chambure reçut de l'Etat-major général la proclamation par laquelle la Chambre déclarait que Napoléon II était appelé au trône, par suite de l'abdication de l'Empereur. En même temps on lui remit un ordre de service ainsi conçu :

Alkrich, 27 juin 1815.

Le corps franc commandé par M. de Chambure partira de suite pour se rendre à Blamont et y défendre la communication du Porrentruy sur le pont de Roide ; M. de Chambure pourra agir dans le Porrentruy et se comportera d'après les circonstances ; il veillera particulièrement sur les mouvements des royalistes qui se trouvent dans le Doubs.

Le maréchal de camp chef d'état-major général
de l'armée d'observation du Jura.

Cet ordre rendait de Chambure complètement libre et maître de ses mouvements et de ses opérations futures. 1815. *Le corps franc de la Côte d'Or. Pelletier de Chambure*, par le général R. Duplessis Dijon 1923).

2) Grandgourt, hameau situé entre Buix et Courtemaiche ; siège de l'ancien *Prieuré* dépendant de Lucelle.

3) Buix.



Le lieutenant-colonel Aug^{te} Pelletier de Chambure

Commandant le Corps franc de la Côte-d'Or en 1815

repoussées dans les montagnes. Je continuai ma route sur *Blamont*, en longeant extérieurement les frontières de la Suisse ; mais au village de *St-Dizier*, je découvris la cavalerie autrichienne, qui occupait *Sur-Bure*.

Après l'avoir reconnue, je pris mes dispositions. La charge sonna ; l'ennemi fut culbuté et poursuivi l'épée aux reins jusqu'à Porrentruy, d'où mes gens se retirèrent en bon ordre, à l'aspect de troupes supérieures. L'ennemi perdit une douzaine d'hommes, plusieurs chevanx, la position de *Sur-Bure* et un troupeau de bœufs, qu'il n'eut pas le temps d'emmener.

Porrentruy et Fahy étant occupés en force, le passage m'était fermé. Je dus alors me diriger sur *Croix*, village situé à l'entrée d'un bois, où, en cas d'attaque, j'aurais pu me retirer. — En traversant *Croix*, je fis rafraichir la cavalerie, et j'établis un poste pour observer l'ennemi, qui, après un quart d'heure, vint au milieu de nous lâcher quelques coups de pistolet. L'éveil fut donné ; on sauta à cheval, et l'ennemi imprudemment engagé dans les rues, perdit 4 hommes, plusieurs chevaux et eut une vingtaine d'hommes blessés¹.

C'était le 3^e engagement de la journée. Ma troupe était harassée. Je me portai sur Etupes et je remis au lendemain ma marche sur Blamont. Ce mouvement fut passivement éclairé par l'ennemi jusqu'à *Vaudoncourt*. Les autorités de ce dernier village vinrent à *Etupes* se plaindre à moi d'un meurtre commis par un fantassin de mon corps. En présence des habitants, le coupable fut fusillé.

Le lendemain 29, j'arrivai à Blamont, à onze heures du matin. En route, j'avais aperçu les flammes qui dévoraient le village de *Croix*, et j'avais entendu une forte canonnade sur les points de *Delle* et de *Dannemarie*, dont l'ennemi cherchait à s'emparer. Le Commandant de Blamont m'apprit que les Austro-Russes avaient fait fusiller le maire de Croix et incendier le village sous prétexte que le maire m'avait averti de le leur arrivée et avait causé leur malheureuse échauffourée de la veille.

Cette conduite, au plutôt cet abus de la force me révolta et me fit prendre la résolution d'entrer en Suisse et d'y faire connaître que j'étais décidé à user de représailles. Je me portai sur *Damvant*, que je tournai par les hauteurs. Les avants-postes ennemis, avertis à temps, quittèrent cette position, abandonnant quelques armes. De là, j'écrivis au Général suisse que si les

1) Dans *Histoire de mon temps (1815)*, X. Elsesser donne sur ces événements les détails suivants :

« Pendant l'été 1815, au mois de juin une rencontre avait eu lieu à Croix, près de Bure entre les partisans et les hussards hongrois. Ces derniers avaient eu un homme tué de la main du nommé Bailly de Delle, ancien soldat de la légion infernale. L'affaire terminée, personne ne prit soin du cadavre resté sur place exposé aux insultes des passants... Aussi bien, ce qu'on avait prévu arriva. Dès le lendemain, les Hussards, après avoir enterré leur camarade, cernèrent de nuit le village, et leur chef, muni d'une chandelle allumée qu'il avait demandée au maire, se dressa sur son cheval et mit le feu aux toits de chaume. L'incendie gagna aussitôt le village, où les toits en tuiles étaient peu nombreux et, à part 3 édifices, tout le reste devint la proie des flammes... »

Sans l'intervention d'une noble dame de Porrentruy (M^{me} de Billieux), c'en était fait de la population, condamnée à la mort par le général en chef. Celui qui trace ces lignes à vu s'élever à l'horizon les sanglantes réverbérations de cette fournaise ardente... »

troupes exerçaient des brigandages sur le sol français, je ne ferais aucun merci dans les lieux que j'occuperais. Je déclarai au maire que j'étais maître de venger sur lui la mort du maire de *Croix*, et de brûler son village, mais que cette inhumanité n'était pas dans mes principes. Je me bornai à faire livrer à ma troupe le drap nécessaire à l'habillement de quelques hommes, qui en manquaient.

Damvan, le 29 Juin 1815.

Monsieur le Général,

Les troupes alliées ont brûlé le village de *Croix* et en ont fusillé le maire ; cette conduite atroce n'est pas tolérable. Je suis venu surprendre *Damvan* dans l'intention d'user de représailles, mais plus humain que les Alliés, je veux bien oublier pour cette fois que je suis en droit de me venger. Je suis bien fâché de voir les Suisses se comporter de manière à se faire haïr de leurs anciens amis ; cependant il est de mon devoir de vous signifier que si de pareilles violations des lois de la guerre et de l'humanité se renouvellent, j'entre dans votre pays pour porter la flamme et la mort, jusqu'au milieu de vos cantons : Croyez-moi, Général, l'amitié des Français est préférable à leur haine.

Recevez, Général, mes salutations.

Signé : Aug. de Chambure

Commandant les partisans de l'Est,

à M^r le Général Comd^t les Suisses¹.

Je me retirai ensuite par la montagne à *Chamesol*, où je passai la nuit. Mes patrouilles joignirent les avant postes à *Villars*. A la pointe du jour, ces avant-postes s'enfermèrent dans le fort de *Blamont*. *Villars* fut occupé et pillé avec tant d'indécence, que les paysans étrangers étaient venus eux-mêmes en enlever le butin.

Mon indignation fut au comble, et je sentis qu'il ne fallait plus se borner à des mesures de vengeance. Par des chemins âpres et détournés, je me portai sur les derrières de l'ennemi. Je gagnai *Chevenay*, à cinq quarts de lieue de *Porrentruy*. J'avais l'ennemi devant et derrière moi. J'envoyai une reconnaissance à *Courtedoux* qui est aux portes de *Porrentruy*, et je sommai le maire, sous peine de subir le traitement qu'on avait fait subir à *Villars*, de payer sur le champ une contribution de mille écus. Il ne put réunir cette somme, et

1) Grâce au *Journal de Guélat*, nous apprenons que cette lettre fut remise le lendemain matin aux autorités militaires de *Porrentruy*. A la date du 30 juin, Guélat écrit : Un jeune homme de *Damvant*, porteur d'une lettre adressée au commandant de place, a été conduit aux autorités militaires qui ont aussitôt décidé d'envoyer à *Damvant* de la cavalerie et un détachement d'infanterie, plus 2 pièces de canons ».

m'offrit en nantissement un troupeau qui appartenait à sa commune. Il promit de le retirer le lendemain, en remettant la somme imposée. Je ne pouvais attendre sans péril évident ; et peut-être le maire ne m'y engageait-il, que pour donner à l'ennemi le temps de me surprendre. Je fis marcher le troupeau sur *Vaufray*, pour y passer le Doubs. Au même instant, ma reconnaissance arrive de *Courtedoux* ayant l'ennemi à ses trousses. L'infanterie marche à la garde du troupeau. Je fis l'arrière garde avec la cavalerie. On avait le projet de me couper, en s'emparant du défilé de *Craa*.

Mais je gagnai de vitesse, et ma retraite s'opéra en bon ordre, sans autre incident qu'une légère escarmouche. Je dépassai *Vaufray* la nuit même, et nous fûmes coucher à *Soulce*.

Au matin, le maître de la ferme de *Craa* vint m'avertir que les Austro-Suisses lui avaient enlevé ses chevaux et son bétail. Je m'en plaignis au Général Commandant des Alliés, qui les lui fit rendre.

Soulce, le 1^{er} Juillet 1815.

Monsieur le Général,

Le propriétaire de la ferme de *Craa* vient de me porter plainte de ce qu'on lui a enlevé ses bestiaux.

J'ai l'honneur de vous prévenir que si vos troupes ne les rendent pas de suite, je me vois forcé à faire chèrement payer aux Suisses, les vexations qu'ils ont fait éprouver aux Français de Croix et de Villars ; j'attends donc avec impatience votre réponse pour me déterminer à nous prouver que ce n'est pas en vain qu'on lasse notre générosité et notre humanité !

Réfléchissez bien, M. le Général, que votre réponse négative, causerait la perte de beaucoup de vos compatriotes, et ne poussez pas à bout des hommes qui sont déjà exaspérés de la conduite de l'Europe à l'égard de leur patrie.

Recevez, Général, mes salutations.

Signé : Aug. de Chambure

Commandant les partisans de l'Est,

à M. le Général, Comdt les Suisses.

Le maire de *Chevenay* vint reprendre le troupeau que j'avais enlevé, et je réduisis à 600 fr. la contribution imposée¹.

1) Il ne faut pas confondre le corps franc de *Chambure* avec le fameux régiment de *Chamboran*, dont les débris constituèrent le noyau de la défense de Belfort, en 1815. Les hussards de Chamboran sont restés légendaires dans la région de Belfort. Au cours des sorties qu'ils opéraient de la place assiégée par 30.000 cavaliers, ils cueillaient par leur farouche bravoure de sanglants lauriers, que les assiégeants, impuissants contre la forteresse, faisaient chèrement payer aux populations des campagnes environnantes.

Le récit si précis du colonel de Chambure sur ses incursions répétées dans le Porrentruy fournit, après cent ans, l'explication de faits dont les contemporains n'eurent qu'une idée fort vague et donne la clef de l'énigme de l'intervention française sur notre territoire dans les journées qui précédèrent la prise de Blamont. A cet égard, les renseignements adressés à la Diète par le colonel Finsler se trouvent confirmés en ce sens qu'il est bien exact qu'un corps franc opère à cette date sur notre frontière ; mais il paraît moins bien établi, que des bandes irrégulières — ainsi que le signalent les rapports des officiers suisses — « de campagnards du Sundgau auxquels se sont joints quelques militaires se réfugient au Laumont et, de là, organisent des pillages dans les villages suisses de la frontière » A moins que ces bandes ne puissent être identifiées avec celles dont parle Guélat sous la date du 30 juin :

« Le village de Boncourt, limitrophe de Delle a été assailli par une troupe de trois cents brigands armés, soi-disant partisans de Japy de Beaucourt, pillé et mis à sac ; des habitants notés sur une liste ont été obligés de s'enfuir... Boncourt a perdu vingt-cinq chevaux, des bœufs et du menu bétail, appartenant aux maisons notées sur une liste dressée par les brigands. Montignez s'est vu également enlever quatre ou cinq chevaux et les bêtes de ceux qui figuraient sur cette même liste ».

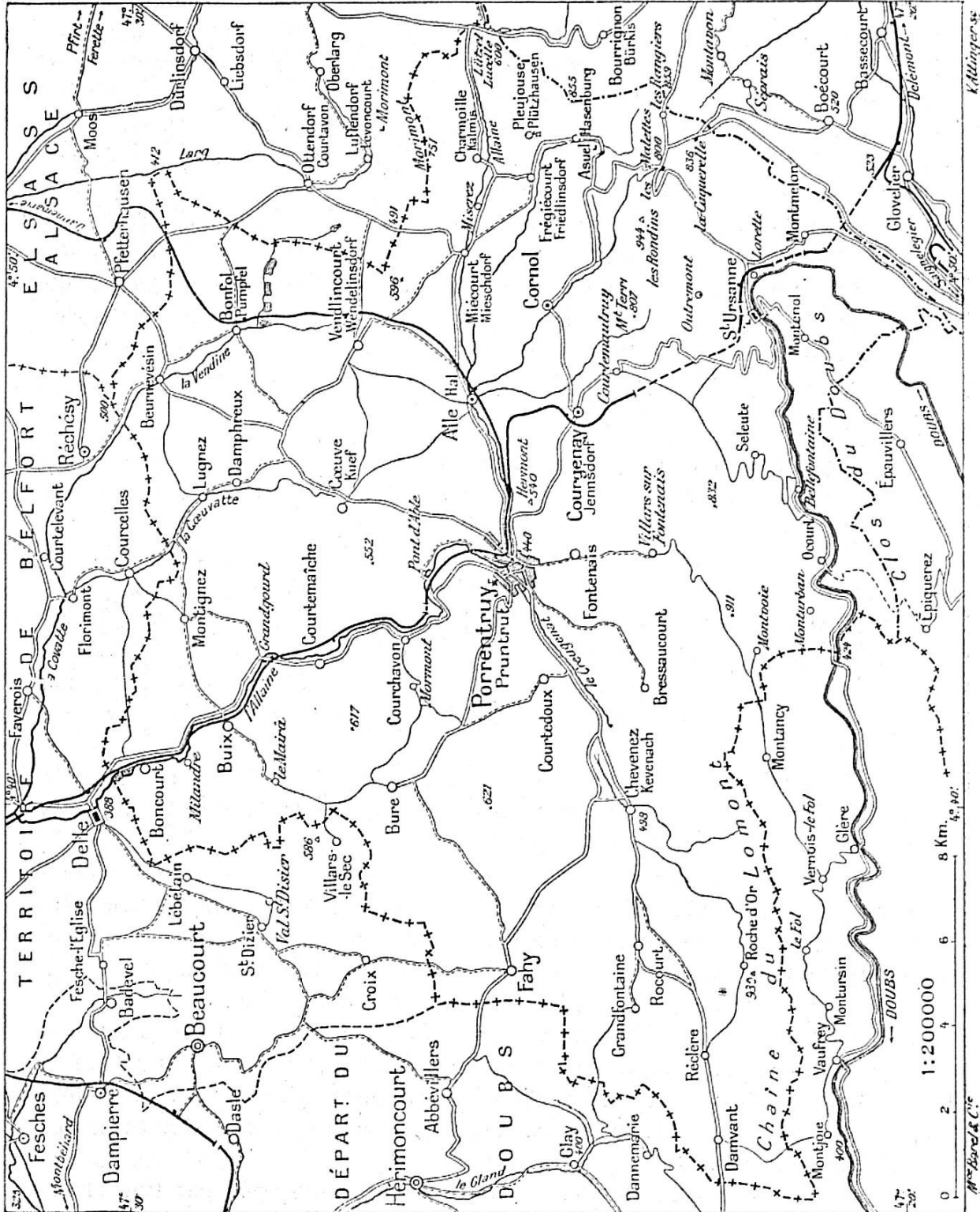
A propos de ces troupes armées de pillards, il est bon de remarquer qu'à l'époque où elles exercèrent leur activité sur les confins de l'Ajoie, elles furent confondues avec les contingents du corps franc de la Côte d'Or commandé par Chambure. Cette confusion était naturelle, car à plusieurs reprises, on constate la présence de ces bandes à Montignez, à Boncourt, à Croix, à Damvant, aux mêmes dates et presque aux mêmes heures où le corps de Chambure y opère. Est-ce une coïncidence fortuite, ou bien, ces bandes de pillards se sont-elles mises à la remorque du corps franc de Chambure pour exécuter plus à leur aise leurs actes de banditisme.

Voici d'ailleurs ce qu'en disent les contemporains. Guélat dans son *Journal* note en date du 1^{er} juillet 1815 :

« Des habitants de Delle, tels Faivre, conducteur de la poste aux chevaux, Girardin et autres, ont amené sur des voitures leur linge et effets à Porrentruy. Il en est arrivé aussi des villages du pays exposés aux rapines des brigands ; ceux-ci, dirigés par les deux frères Japy, de Beaucourt, par Roland, ex-maire de Delle, qu'a remplacé Quellain, et par le fameux Girardin, sont divisés en trois colonnes, mais au besoin se réunissent et forment alors une troupe de trois à quatre cents hommes ; une partie d'entre eux sont des militaires exercés au maniement des armes ; les autres sont un amas de pillards, qui vont à la découverte de villages et maisons où ils puissent voler et faire butin sans danger ; ils se sauvent dans les montagnes et les forêts à l'approche d'une force armée et reviennent quand ils voient ou apprennent par leurs espions qu'elle s'est retirée. »

AJOIE

(Cliché du Dictionnaire géographique de la Suisse, Attinger, Neuchâtel.)



Attinger & Co.

Attinger & Co.

Et X. Elsesser, confirme ces renseignements :

« Pendant que les Zurichois tenaient garnison à Porrentruy, les habitants des frontières étaient exposés aux incursions des partisans ; c'est ainsi qu'on désignait les corps francs ; ceux-ci ne se faisaient pas faute de piller les campagnes, exerçant surtout leurs ravages dans les presbytères et les églises parce qu'ils avaient le clergé en horreur.

Commandées par un homme auquel sa position et son patriotisme avaient assuré une influence considérable dans le Haut-Rhin, les guérillas de M. Japy de Beaucourt, se composaient de gens déclassés, mais braves au superlatif, douaniers, gendarmes, anciens militaires, employés. Tous ces hommes combattaient à pied, à cheval, dressant partout des embuscades, guêtant les traînards, les hommes isolés auxquels ils ne faisaient jamais de quartier... M. Japy a expié par la destruction de ses magnifiques établissements, les torts d'un patriotisme trop ardent, aussi peu dangereux pour les coalisés qu'il fut fatal à ses concitoyens... »

Quoiqu'il en soit, en présence de ces incursions, de ces pillages, de ces exactions, de la désolation et du dénûment des campagnards qui venaient se réfugier dans Porrentruy, le commandement de l'armée fédérale ne pouvait rester impassible. Une expédition fut donc décidée contre Blamont et la région du Lomont, où les partisans étaient sensés avoir leur gîte.

D'ailleurs, on a vu qu'une autre circonstance fournissait au général Bachmann un prétexte pour sortir de son attitude expectante : c'était le bombardement de Bâle exécuté par les Français fortifiés dans Huningue. Aussi, sans attendre davantage, lançait-il le 29 juin un ordre d'armée enflammé :

« Drum Kameraden, rüstet euch zum Kriege für Recht u. Ehre, für Freiheit u. Vaterland... Que Dieu bénisse la forte coalition à laquelle nous appartenons... »

Dare-dare, il proclame la nécessité de marcher à l'ennemi en franchissant la frontière, donne aux chefs d'unités l'ordre de concentrer l'armée fédérale et, joignant le geste à la parole, fait exécuter le coup de main contre Blamont, préparé par le chef des avant-postes, colonel Gatschet.

La Diète trouva que le général allait vite en besogne.

Exaspérés de cette incartade qui allait faire l'effet d'une déclaration de guerre, les députés exprimèrent dans la séance de la Diète du 1^{er} juillet leur désapprobation unanime. La Diète trouva que l'ordre d'armée du 29 juin n'était en rapport ni avec les circonstances présentes, ni avec les principes de la Confédération.

Dans la concentration des effectifs suisses envisagée par Bachmann, elle voyait une modification du système défensif de la Suisse, laquelle pouvait entraîner des exigences plus grandes de la part des Alliés. Le général

avait à s'en tenir au système défensif qui ne devait pas dégénérer en une participation effective à la guerre offensive. Sans tenir les troupes strictement liées à la ligne des frontières, on ne devait cependant pas les utiliser dans un but agressif, mais seulement si l'on avait à repousser de réelles attaques ennemies.

Le 3 juillet cependant, la Diète revient sur sa décision, probablement influencée par le rapport du colonel Finsler, daté du 2 juillet, qui signale des bandes de pillards du Sundgau auxquels se sont joints quelques militaires et qui se réfugient au Lomont. Elle décide de donner pleins pouvoirs au commandant suprême de se porter en territoire français, sous la condition expresse, que cette mesure fût rendue nécessaire par la protection de localités ou de régions suisses contre le vol, le pillage et des attaques ennemies. Au surplus, elle maintenait les directives données le 19 juin et le 1^{er} juillet.

Mais Bachmann n'avait pas attendu les nouvelles décisions de la Diète pour prendre ses dispositions en vue d'une entrée en France : le 2 juillet, les troupes fédérales marchaient sur Blamont, sous les ordres du colonel Gatchet, et prenaient position sur le sol français, le 3, par la prise de Blamont ; le 4 la brigade Girard franchissait la frontière et s'emparait de la petite ville de Jougne.

Voyons maintenant quels étaient les effectifs français concentrés à Blamont et chargés de défendre la route de Porrentruy à Pont-de-Roide.

Vers la mi-juin, il n'y avait en tout à Blamont que 2 compagnies (à très faible effectif) de gardes nationales de la *Côte-d'Or*, venues de Montbéliard, où se trouvaient les 1^{er} et 2^e bataillons de ce corps. Par ordre du maréchal Jourdan, une compagnie de militaires retraités avait été également envoyée de Besançon à Blamont, le 22 juin.

Mais le 29 juin, les deux compagnies de la *Côte-d'Or* avaient dû quitter Blamont pour tenir, avec le reste de leur bataillon, le passage du Doubs à St-Hippolyte.

Il ne restait donc plus à Blamont que la compagnie des militaires retraités envoyée de Besançon par Jourdan. Cette petite troupe avait détaché quelques hommes à Villars-les-Blamont ; mais ces sentinelles s'étaient repliées sur Blamont le 30 juin, laissant le village à la merci des voisins peu scrupuleux qui l'avaient pillé dans toutes les règles.

C'est contre cette garnison, forte d'une centaine d'hommes, que nos braves troupes fédérales, vont se porter, en rangs serrés, pour conquérir des lauriers, que l'on se disputera d'ailleurs assez vivement entre Zurichois et Bernois. D'après Finsler, le corps qui attaqua Damvant, puis Villars et prit Blamont était formé de 4 compagnies d'infanterie du Bat. Fuessli¹, 1 com-

1) Les compagnies des capitaines Fürst, Scheutz, Fraulob et Schulteiss.

pagnie du bat. Hausheer¹, une compagnie de tirailleurs (carabiniers de Zæsler) 30 dragons de la compagnie Meyer et 30 hussards autrichiens, enfin le détachement du capitaine d'artillerie v. Tcharner, avec 2 canons — environ 800 hommes sous le commandement suprême du lieut.-col. Fuesli².

Guélat, observateur fidèle de ce qui se passe à Porrentruy nous peint en ces termes le départ des Suisses pour leur fameuse expédition :

« Ce soir 1^{er} juillet, vers six heures brusque et forte alarme en ville. On battait la générale dans toutes les rues ; le bruit était épouvantable. Les soldats suisses et nos gardes couraient aux armes avec précipitation comme si l'ennemi était aux portes. Cavaliers et fantassins, sans prendre le temps de manger leur soupe se mirent en marche et sortirent des murs ; une compagnie qui arrivait de Suisse partit aussi, sans même s'arrêter un moment pour se rafraîchir. Tous se dirigèrent sur Damvant. La consternation était d'autant plus grande qu'on ne savait à quoi attribuer ce départ si hâtif. Des Suisses, restés de piquet autour de la ville empêchèrent que ce fut d'en sortir, afin que la canaille portée aux désordres ou les espions des brigands ne pussent informer ceux-ci de la situation et les appeler ».

Voici en quels termes Xavier Elsesser, dans *Histoire de mon temps*, raconte le départ des troupes pour Blamont le matin du même jour :

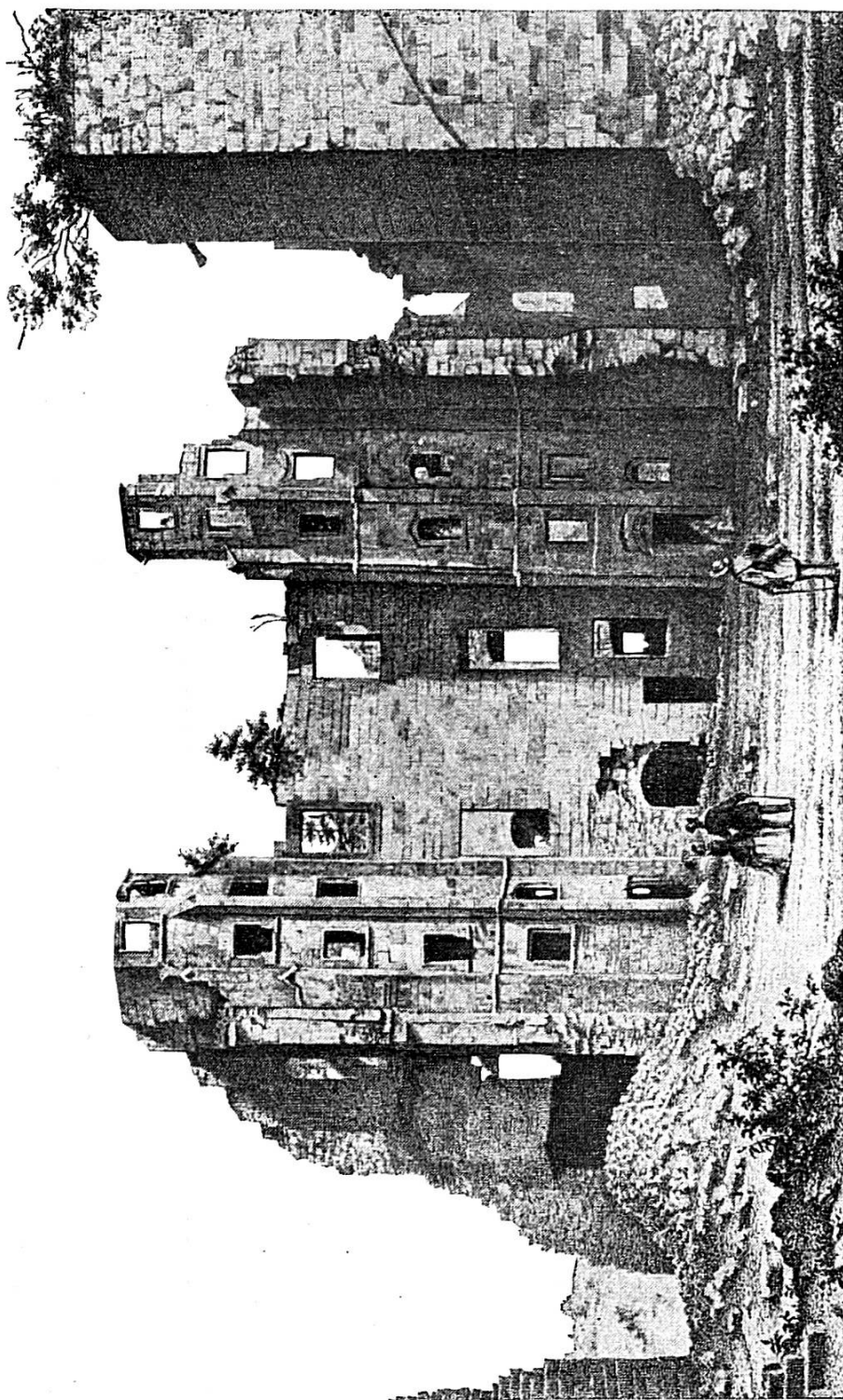
« Un jour, c'était le lendemain du sac de la maison presbytérale de Damvant, des Valaques, détachés de l'armée de siège de Belfort accoururent à toute bride, le sabre entre les dents, les rênes flottantes et un pistolet dans chaque main... J'étais à la porte de Courtedoux lorsqu'ils s'élançèrent à la suite des Zurichois sur la route de Besançon. Bientôt après eut lieu un engagement à Villars-sous-Blamont qui fut en partie incendié, et depuis on n'entendit plus parler des corps francs. Les Valaques qui les avaient dispersés étaient des demi-sauvages, entièrement vêtus en brun, avec des capuchons ; ils se battaient sans ordre ni discipline, à la manière des partisans auxquels le général Frimont les avait opposés. »

D'après Guélat, ces demi-sauvages auraient été des Autrichiens : les hussards de Hesse-Hombourg :

« Cent hussards autrichiens, accompagnés d'une compagnie suisse cantonnée dans notre ville, sont partis pour Damvant, les habitants de ce

1) La compagnie Kern.

2) La nourriture de cette troupe fut assurée par des réquisitions importantes dont nous avons retrouvé le détail dans les archives de la Bourgeoisie de Porrentruy. C'est ainsi que pour le 1^{er} juillet il a été délivré 1050 rations de pain et 300 livres de viande, pour le 2 juillet, 1900 livres de pain et 700 rations de viande « aux troupes suisses qui se trouvent sous Blamont » dit textuellement le bon signé de X. Migy.



Ruines du château de Blamont — après 1815 —

village se réfugient à Porrentruy, avec femmes et enfants, emportant leurs effets et emmenant leurs bestiaux, qu'ils soustraient ainsi à la rapacité des brigands. Une partie de leurs chevaux et tout leur menu bétail leur ont déjà été enlevés et ont été passés sur les terres de France. Il ne leur reste guère que quelques bœufs, qui traînent les chariots chargés des pauvres choses qu'ils ont pu sauver. »

On voit qu'il s'agit décidément d'une histoire de brigands, et c'est en effet, à une véritable histoire de cet acabit, que nous fait assister le capitaine de Tscharner dans son rapport sur cette mémorable affaire, rapport que nous allons citer in-extenso :

3 juillet 1815.

Rapport du capitaine d'artillerie Tscharner, qu'il adressa de Porrentruy, le 3 juillet, à l'inspecteur en chef de l'artillerie fédérale, le colonel de Luternau.

« Les Français étaient sortis déjà à plusieurs reprises de Blamont pour piller les villages suisses, mais s'étaient toujours retirés à l'approche des nôtres. Une de nos patrouilles, composée de 40 cavaliers et deux compagnies d'infanterie, avait rencontré le 1^{er} juillet des Français, mais dut se retirer, l'ennemi étant en trop grand nombre.

Le soir du même jour toutes les troupes du bataillon Füssli qui se trouvaient à Porrentruy, la cavalerie ainsi que mon détachement reçurent l'ordre de bivouaquer à Chevenez. Le 2 juillet, vers 4 heures du matin, on se mit en marche : 1 compagnie de tirailleurs, 5 compagnies d'infanterie, 60 cavaliers et mon détachement. Arrivés près de Réclère on se groupa de la manière suivante : des deux côtés de la route marchaient des patrouilles, composées de tirailleurs et de fantassins ; sur la route en tête la cavalerie, puis moi, escorté de 30 tirailleurs, derrière nous suivait le reste du bataillon.

De Damvant on nous signala la présence de l'ennemi de l'autre côté du village. Je fis aussitôt ôter l'avant-train et avancer les pièces de quelques centaines de mètres en les tirant par les traits. Nous aperçûmes bientôt les Français (cachés) à une distance de 700 pas derrière un abatis d'arbres. Pendant que nos patrouilles ouvraient le feu des deux côtés je fis tirer sur les Français avec des boulets, et ils furent obligés de se retirer.

Nous poursuivîmes l'ennemi en escarmouchant. Je fis lancer des boulets sur la hauteur, d'où le feu venait principalement, puis j'envoyai dans la même direction de la mitraille. Les Français se retirèrent alors, poursuivis par nos tirailleurs et fantassins. Nous arrivâmes ainsi devant Villars-sous-Blamont, dont l'entrée était bien mal fermée par un abatis d'arbres. Nous avançons toujours au moyen des traits, mais si vite que les caissons avaient peine à nous suivre.

Les Français ayant de nouveau pris position de l'autre côté du village, nous recommençâmes à tirer sur eux et ils se retirèrent de nouveau.

Pendant ce temps des boulets de huit livres, lancés de derrière la colline qui nous séparait de Villars, passaient pardessus nos têtes pour tomber dans les rangs de notre infanterie, sans cependant y faire beaucoup de mal.

J'eus la satisfaction de constater que mes hommes s'étaient vaillamment comportés. Je m'en réfère ici à ce qu'ont dit nos braves troupes zurichoises, qui nous ont toujours traité avec beaucoup de courtoisie et de camaraderie.

Agréez, etc...

Le commandant de la 19^e division d'artillerie.
(signé) Tschärner.

Que voyaient du combat les habitants de Porrentruy ? Guélat nous le dit en ces termes : « Ce matin 2 juillet, vers 10 heures, plusieurs maisons de Villars-sous-Blamont étaient en feu, incendiées parce que les habitants ont, dans une résistance armée, blessé et tué (?) des soldats des troupes suisses parties hier pour délivrer les avant-postes que les Français avaient faits prisonniers, en violant le territoire de notre pays, considéré comme suisse. D'autres maisons qu'on croit être du village de Pierrefontaine, près Blamont, ont de même été réduites en cendre, sans doute aussi à cause de la résistance armée. Ces événements dont s'entretient le public sont pourtant bien incertains », et le 3 juillet, Guélat ajoute : « On assure que ce sont les hussards autrichiens qui ont mis le feu aux maisons de Villars et qui ont tué un homme dont on a trouvé le cadavre avec, auprès, des pistolets déchargés ». Ce cadavre était en effet celui du pasteur luthérien de Villars.

En s'aidant du rapport de v. Tcharner, de ceux de Finsler, de Bachmann, des récits des gazettes de l'époque et des observations de Guélat, on peut reconstituer assez facilement l'affaire du 2 juillet.

Les troupes fédérales, parties à 4 heures du matin de Chevenez, doivent être arrivées vers les 7 heures devant Damvant. Là, on leur signale l'ennemi « caché derrière un abatis d'arbre ». On peut se figurer le nombre de Français qui pouvaient ainsi se dissimuler derrière un tas de bois. Il s'agissait probablement de quelques dizaines d'habitants de Villars, qui venaient faire front contre l'attaque de leur village par d'éventuels pillards, mis sur leur garde d'ailleurs par le pillage dont ils avaient été victimes le 30 juin¹.

Aussi, le tir des canons de von Tcharner n'eut pas de peine à déloger ces paysans et à les faire partir au pas de course vers Villars, ayant probablement à leurs trousses les hussards de Hesse-Hombourg, qui trouvèrent « l'entrée du village bien mal fermée par un abatis d'arbres ».

1) Voir à ce sujet l'Exposé de M. A. de Chambure, cité plus haut.

A ce moment, vers dix heures du matin, des flammes, visibles de Porrentruy, s'élèvent sur la région de Villars ; ces hussards de Hesse-Hombourg incendient, dignes précurseurs des Hussards de la mort, qui, 100 ans après, se signaleront par leur habileté à faire flamber les villes et les villages, à l'aide de produits chimiques perfectionnés. Le pasteur luthérien, que la dignité de son ministère a retenu devant son église, leur tombe sous la main ; ils ont tôt fait de l'envoyer *ad patres*. C'est d'ailleurs le seul mort de la journée. Le rapport du quartier-maître Finsler daté du 3 et lu à la Diète le 7 dit que : « du côté suisse il n'y eut point de morts, mais quelques blessés seulement ».

Quant au tir de v. Tcharner au boulet et à la mitraille contre la hauteur d'où les Français sont censés envoyer des pruneaux de 8 livres, il peut être considéré comme une réponse au tir de la garnison de Blamont, bien que le doute soit permis à ce sujet, attendu que le fort n'a pas de pièces de 8 livres, mais seulement des pièces de 12 et de 2 livres. D'ailleurs, à en croire le récit qu'on va lire du commandant du fort, celui-ci n'a opposé aucune résistance à la prise de la place.

Il semble donc que toute cette attaque de nos troupes fédérales, le 2 juillet 1815, a eu lieu contre un ennemi imaginaire, contre un corps fantôme, celui de Chambure, qui était sur les lieux l'avant-veille mais qui, parti dans la direction de St-Hippolyte, allait livrer ce même jour, 2 juillet, une bataille d'un autre genre aux abords immédiats de Goumois. On comprend facilement que les officiers de nos troupes dont les avant-postes avaient poursuivi le 30 juin le corps franc de Chambure jusqu'à Vaufrey, qui, le 1^{er} juillet, recevaient encore de lui une missive relative à l'incident de la ferme de Craa¹, devaient être persuadés de la présence du redoutable chef français aux abords de Blamont. De là, leur avance en nombre et leur prudent retour, le soir du 2, sur leurs positions à Damvant.

Le 3 juillet, lendemain de la mémorable bataille de Villars-les-Blamont, que se passa-t-il ? S'il faut en croire Guélat, les Suisses reçurent du renfort ; en particulier, le colonel Gatschet de Berne, commandant de l'avant-garde voulut être de la fête. Une gazette de Berne, les *Gemeinnützigen Schweizerischen Nachrichten*, dans le N^o 109, portant la date du 11 juillet 1815, raconte les choses ainsi :

Le 3 courant, le colonel fédéral Gatschet² de Berne, commandant une division de vaillants Zurichois et un détachement d'artillerie bernois, avec des canons de petit calibre sous les ordres du capitaine Tcharner, enleva

1) Voir cette missive plus haut, page 75.

2) Cet excellent officier, dit un chroniqueur du temps, en parlant du colonel Gatschet, reçut pour ce fait d'armes l'ordre de St-Etienne de Hongrie.

par un coup de main le fort de Blamont¹. Deux pièces de 12 livres, 2 pièces de 2 livres et une quantité de munition tombèrent entre ses mains et il fit des prisonniers². Les Suisses n'eurent que quelques blessés.

Bref, nous verrons tout à l'heure comment le récit du lieut.-col. Chautemps, commandant la place de Blamont, remet les choses au point et donne à cette affaire sa véritable physionomie. Qu'il nous suffise pour le moment de dire qu'à 7 heures du soir, le 3 juillet, fort et place capitulaient entre les mains des Suisses. Voici la copie de l'acte de capitulation.

Capitulation du Fort et Place de Blamont.

Article premier.

La Place de Blamont sera rendue au Commandant des troupes suisses le trois Juillet à huit heures du soir.

Art. 2.

Les troupes de la garnison sortiront de la Place avec les honneurs de la guerre et leurs Bagages pour rentrer en France par Neufchatel et Pontarlier en traversant la Suisse. Les armes seront déposées sur les Glacis, pour être de suite chargées sur des voitures, que l'on conduira à la suite de la troupe jusqu'à la frontière de France, où elles leur seront rendues.

Art. 3.

MM. les officiers de toute arme et de tout grade composant la garnison conserveront leurs armes, bagages et chevaux et rentreront en France par la même route et avec la troupe.

Art. 4.

La troupe ainsi que MM. les officiers recevront sur leur route la nourriture et le logement.

1) Dans les volumes 1423 et 1424 des Archives fédérales (correspondance du général en chef avec les commandants des différentes subdivisions) se trouvent 3 rapports du colonel Steiger de Wichttracht concernant Blamont, dans lesquels cette ancienne forteresse est dépeinte comme ne formant plus qu'un amas de pierres et de ruines « dans lequel on ne trouve même plus un local de garde ».

2) « Parmi les dépouilles opimes que les troupes Suisses avaient remportées comme trophée de leur pointe dans les départements de l'Est, limitrophes de notre frontières, se trouvaient douze pièces de douze enlevées à Blamont et que nous avons vues longtemps sur l'Esplanade des Tilleuls; elles faisaient le pendant des douze apôtres du Prince-Evêque enlevées par Custine en 1792 au château de Porrentruy. Ces canons en bronze, comme tous les canons français, furent plus tard expédiés à Berne où nous croyons qu'ils ont été fondus... »

Episodes de l'histoire de mon temps (1815) Elsesser (Imprimerie Jos. Gürtler Porrentruy 1869).

Art. 5.

Les habitans et leurs propriétés seront respectés et protégés par les troupes de la Confédération.

Art. 6.

Il sera fourni aux troupes de la garnison et à MM. les officiers les voitures nécessaires pour leur transport et celui de leurs bagages.

Art. 7.

Toutes les munitions, magasins, artillerie seront remis de suite à l'officier qui sera designé par M^r le Commandant des troupes helvétiques.

Fait à Blamont le trois Juillet 1815, à sept heures du soir.

(sig.) Gatschet, Colonel
Commandant l'avant-garde
de l'armée suisse.

(sig.) Chautemps
Chef de Batail.
Commandant la place.

Für getreue Abschrift von dem mir vorgelegten
Originalacte, der Eigenthumer der Hr. Zeerleder v.
Steinegg ist.

Bern den 28. Jan. 1859.

Der Staatschreiber u. Staatsarchiven,
N. v. Stürler.

La garnison de Blamont fut dirigée sur Porrentruy où elle coucha le soir du 4 juillet dans les salles du gymnase.

Puis, elle prit le chemin de Bienne pour rentrer en France. A Aarberg, elle attendait des ordres supérieurs, quand par hasard, le quartier-maître général de l'armée fédérale Finsler vint à passer. Voici comment il narre sa rencontre avec la petite troupe du Lt.-colonel Chautemps dans une lettre au président de la Diète.

7 juillet 1815.

A Monsieur le bourgmestre v. Wyss, Zurich.

Je vous aurais déjà mandé avant hier la nouvelle de la prise de la ville et du fort de Blamont, mais seulement à titre de rumeur ; par suite de hasard ou de négligence, le rapport officiel n'est pas arrivé avec la capitulation. De sorte que j'ai rencontré aujourd'hui à Aarberg la garnison de Blamont forte de 11 officiers et de 75 hommes, avant que le général ou moi-même n'ayons connu la moindre des choses sur les conditions de la reddition de cette place.

Le commandant de Blamont, l^e-colonel Chautemps a pu me présenter un double de la capitulation, et c'est grâce à cette circonstance que je puis vous adresser inclus une copie de cet étrange document.

Conformément à une des clauses de la capitulation je donnai des ordres pour que la garnison soit dirigée sur Neuchâtel, le shulthess de Berne m'ayant par lettre déclaré qu'il se refusait à la laisser conduire à Berne.

Parmi les officiers, il y avait quelques hommes très convenables, parmi les soldats, 16 seulement étaient vêtus régulièrement d'uniformes de canonniers; le reste une misérable bande appartenait certainement à un corps franc bien qu'ils aient énergiquement refusé de l'avouer.

L'inventaire du butin et des provisions trouvé à Blamont n'est pas encore terminé...

Le fort de Blamont avait été miné en 1813 par les Autrichiens; depuis quelques semaines on avait essayé de le remettre en état de défense et la ville avait été entourée de pallissades, mais rien n'était achevé.

La ville et le fort se rendirent sans coup férir. Le commandant Chautemps n'aimait pas me parler de cette affaire; il voulait savoir comment tourneraient les choses en France. Il déclara cependant qu'il avait été attaqué avec une grande impétuosité, et il n'avait pas voulu vouer à une mort certaine sa poignée de soldats, etc., etc. Je l'ai, sur sa demande, autorisé à aller personnellement à Berne, sous bonne escorte, d'où il continuera son voyage vers la France. »

Il ressort de cette lettre, que les troupes suisses ont, en effet, attaqué Blamont avec une grande impétuosité, et que les Français n'ont pas fait la moindre résistance. Alors, les boulets de 8 livres, qu'aux dires de Tcharner, les Français faisaient pleuvoir dans les rangs des assiégeants « sans leur faire subir aucune perte » n'ont été tirés que dans l'imagination du belliqueux capitaine? D'ailleurs, il resterait, cas échéant, à expliquer comment ces boulets de 8 livres pouvaient être lancés au moyen des seules pièces de 12 livres et de 2 livres, présentes dans le fort. À moins que ce tir à boulets de 8, au moyen de pièces de 12 n'expliquât précisément le peu d'efficacité de l'artillerie des assiégés et ne donnât ainsi le mot de l'énigme d'une façon aussi satisfaisante que possible.

Sans vouloir d'ailleurs enlever quoique ce soit au prestige des troupes qui prirent Blamont les 2 et 3 juillet, nous inclinons à penser que ce fut une chance pour elles qu'un concours de circonstances singulières eût éloigné Pelletier de Chambure et ses partisans des abords immédiats de Blamont, ce même 2 juillet et les eût conduits au bord du Doubs, à proximité de Goumois, où ils allaient prouver, dans une sanglante affaire, quels redoutables adversaires ils étaient.

— ... —

DEUXIÈME PARTIE

Le combat de Goumois et la mutinerie de la brigade Schmiel

I.

Quelques groupes d'émigrés français de la période des *Cents jours* suivaient, en 1815, les armées alliées dans l'espoir de rentrer en France, où s'opérait d'ailleurs, dans les masses populaires, un revirement en faveur d'une restauration. Ces groupes, réunis à Rheinfelden, avaient pris le nom pompeux d'*Armée royale de l'Est*. Le comte Gaëtan de la Rochefoucauld avait été investi du commandement général du détachement de cette armée chargée de pénétrer en France par les passages du Doubs, tandis que le comte de Scey, ex-préfet du Doubs, préparait dans ce département l'insurrection royaliste qui devait favoriser le retour des émigrés et la restauration de la monarchie légitime en France.

Des documents intéressants permettent d'affirmer qu'il y avait partie liée entre les chefs de l'armée royale de l'Est et les chefs des armées alliées. Est-ce que les trois mille Suisses postés à Saignelégier étaient là réellement pour protéger l'opération projetée par la Rochefoucauld, comme l'affirme M. le général Duplessis¹, c'est ce qui resterait à démontrer².

1) 1815. *Le corps franc de la Côte-d'Or, etc.*

2) Dès les premiers jours, les agents des Bourbons en Suisse, envisagèrent la possibilité de faire occuper la Franche-Comté et le Jura français par des contingents de troupes fédérales ainsi que le prouve le document suivant.

Le comte de Scey au comte Aug. de Talleyrand.

Berne, 23 avril 1815.

D'après un rapport que j'ai reçu ici, la Franche-Comté est dénuée de troupes, et on y recevrait les Suisses avec un grand enthousiasme. Cela assurerait cette province au roi, couvrirait la Suisse et donnerait toutes les facilités pour seconder le Midi et calmer Lyon. J'écris en conséquence au duc de Feltre ; veuillez, je vous prie, lui faire passer ma dépêche et écrire dans le même sens. C'est vouloir sacrifier une des meilleures provinces que de ne pas vouloir profiter de la chance actuelle et de la laisser épuiser par Napoléon en levées d'hommes et d'argent ; je puis bien les ralentir, mais non pas en arrêter l'effet sans l'espoir d'un prompt secours, et la circonstance du retour des soldats suisses est bien favorable...

En outre, de nombreux indices indiquent assez clairement que le haut commandement suisse était très sympathique à la cause des Bourbons.

Dans une lettre du général Bachmann à M. le comte de la Rochefoucauld, datée de Berne, le 9 juin 1815, la ville de Rheinfelden est assignée aux Français fidèles au roi qui s'y sont rassemblés sous les ordres du dit comte. Bachmann ajoutait : « Veuillez, M. le comte, être persuadé qu'il me sera agréable de trouver des occasions où je pourrai vous témoigner mon désir de vous être utile et de faciliter les honorables efforts de tout Français resté fidèle à son Roi ».

Archives fédérales, v. 1358.

Quoiqu'il en soit, le 30 juin, le comte de la Rochefoucauld et le comte de Scey arrivaient à Saignelégier avec une petite troupe forte d'environ 150 hommes et prenaient incontinent leurs dispositions pour exécuter le coup de main qui devait leur livrer les montagnes du Doubs et leur ouvrir les routes de Besançon et de Dijon.

Le comte Edouard de Montrond, propriétaire du château de Trévillers, l'un des principaux chefs des royalistes de la région, prévint M. de la Rochefoucauld de la présence de troupes de l'armée d'Alsace à Blamont. D'ailleurs la cavalerie autrichienne, qui devait appuyer l'expédition, ne se trouvait pas à Goumois, le 30 juin ; il est vrai que d'importants contingents suisses étaient disposés le long du Doubs, de Chaux-de-Fonds à Saignelégier, et que leur chef, M. le lieutenant-colonel de Steiger, n'ignorait pas ce que préparaient les émigrés.

Sans attendre davantage l'arrivée des troupes autrichiennes promises, et après avoir mandé à M. de Steiger de bien vouloir, cas échéant, protéger sa retraite, M. de la Rochefoucauld décidait déjà le lendemain, 1^{er} juillet, de passer à l'action.

A 10 heures, M. de Montrond partait de Saignelégier pour placer une garde au pont de Goumois. Là, il apprenait qu'un corps franc, composé de cavalerie et d'infanterie était sur le Doubs, à 2 lieues de Goumois. C'était le corps du lieutenant-colonel Pelletier de Chambure qui, rentré d'une expédition « punitive » en Suisse, était à Soulce d'où il surveillait les mouvements des royalistes de la région.

Malgré l'avis qu'il en reçut, M. de la Rochefoucauld n'en continua pas moins sa route et arriva donc le 1^{er} juillet, vers 3 heures de l'après-midi, au pont de Goumois. Il fit dire au maire de cette localité, Willemin François-Joseph, que l'armée royale allait entrer en France et prendre dans sa commune ses cantonnements pour la nuit. En même temps le comte de Montrond donna au maire l'ordre verbal de tenir prêtes pour le lendemain matin seize paires de bœufs, pour monter au haut de la côte deux pièces de canons que devaient accompagner 3000 Suisses.

Bientôt officiers et soldats de la petite troupe royale, avec leurs fusils, munitions et bagages étaient cantonnés à Goumois sur territoire français.

Ce fait ne tardait pas d'être porté à la connaissance du colonel Pelletier de Chambure qui venait justement d'arriver à Trévillers, où il s'était emparé du château du comte de Montrond. Quoi qu'il fut tard dans la soirée, il décidait de marcher sur Goumois, le lendemain, dès la première heure. Pendant ce temps les officiers de l'armée royale cantonnés chez le maire de Goumois recevaient estafette sur estafette, tenaient conseil pendant la nuit et décidaient de gravir à l'aube les pentes de la montagne pour gagner Damprichard. Mais Pelletier de Chambure ne leur en laissa pas le temps. Voici d'ailleurs en quels termes il fait lui-même le récit de son coup de main contre les royalistes cantonnés à Goumois. « A deux heures du matin, je marchai sur Goumois par la

route de Fessevillers. Le chemin était étroit et difficile, mais nous étions bien guidés. A portée de canon, je fis halte, je mis pied à terre et, le sabre à la main, je divisai ma troupe. Une partie devait tourner la position par la droite; l'autre, sous mes ordres, marcher droit au village. La cavalerie suivait.

Un pont sans parapet était la seule communication. Un épais brouillard favorisait nos approches. Il importait de frapper un coup décisif, parce que je savais que dans la nuit du 3 au 4, l'explosion devait s'étendre dans les montagnes. Les révoltés étaient sur leur garde. A cent pas nous fûmes reçus par un *Qui vive !*

J'avais ordonné le silence. Au premier coup de feu de l'ennemi la charge bat dans mes deux détachements ; une vive fusillade s'engage, mais ne voulant pas donner aux Vendéens de l'Est le temps de se reconnaître, je fis marcher à la baïonnette. Ce mouvement, auquel les soldats de Louis XVIII ne sont pas accoutumés décida leur déroute. Les chefs furent les premiers à prendre la fuite. Plusieurs officiers et une vingtaine d'hommes restèrent sur le terrain. Il y eut beaucoup de blessés ; nous gagnâmes à cette journée trois cents fusils, deux chariots de cartouches, tous les bagages et la correspondance de ces messieurs qui me fit connaître leurs projets et leurs relations. Je ne puis dire quelle était la force de cette armée royale de l'Est, parce qu'elle s'évapora avec une telle promptitude qu'il me fut impossible de la connaître ».

Les royalistes se retirèrent en effet fort rapidement sur territoire suisse, où le corps franc put s'avancer de 500 pas environ. Il n'alla pas plus loin, car il craignait un attaque de la part des Suisses. Et de fait, M. de Montrond, parti dans la nuit pour Saignelégier, avait décidé M. de Steiger à lui donner l'aide de ses hommes. Mais cette aide arriva trop tard. « Une compagnie bernoise descendit la côte en courant et avec une ardeur inexprimable » dit M. de Montrond dans une lettre au comte de Talleyrand. Mais le feu avait cessé... et les brigands étaient déjà repartis.

Des récits du combat de Goumois du 2 juillet 1815, ont été faits par des témoins oculaires et des chroniqueurs. Ils concordent pour le principal avec la description que Chambure en a donnée. Le principal document relatif à cette affaire est une lettre de M. Ed. de Montrond au comte de Talleyrand, datée de Bienne le 4 juillet¹ et qui permet de croire à l'existence d'un accord entre le groupe des émigrés et les troupes suisses. Il y est dit textuellement : « M. de la Rochefoucauld se décida... d'écrire au lieutenant-colonel Steiger, qui devait se trouver le même jour à La Chaux-de-Fonds, de protéger la retraite, le cas arrivant sur un point indiqué ».

D'ailleurs, dans un autre document non moins important, la *déclaration du maire de Goumois, M. Willemin François Joseph, en présence du juge*

1) Lettre publiée dans Mémoires de l'Accadémie de Besançon : *La Franche-Comté en 1815*, années 1893 et 1894 et citée par le général Duplessis dans le *Corps franc de la Côte d'Or*.

*de paix du canton de Maiche*¹ sur les événements du 2 juillet, il est dit que : « trois quarts d'heure environ après que la compagnie franche s'est retirée du village, M. le comte de Montrond y est arrivé avec environ 100 hommes de troupes suisses pour reconnaître les individus qui avaient été tués. »

Parmi les individus tués — une vingtaine — se trouvaient le marquis de Ravigny et le comte de Montjoie. Le corps de ce dernier fut inhumé à Saignelégier par les soins du curé de ce village, les autres « volontaires royaux » furent jetés dans une fosse commune, « sans qu'on pense à leur rendre les devoirs religieux, tant la sanglante échauffourée avait glacé de frayeur les habitants de Goumois². »

Que racontèrent après leur retour brusqué dans leurs cantonnements les gens de La Rochefoucauld aux naturels de Saignelégier des impressions que leur avait laissées leur prise de contact avec les corps francs embusqués de l'autre côté de la frontière ? Nous n'en savons rien, mais il est probable que la mésaventure des volontaires royaux, l'ampleur et la rapidité de leur déconfiture contribuèrent à donner du crédit aux bruits les plus fantaisistes circulant déjà relativement à l'importance et aux armements des troupes postées au-delà du Doubs³.

Faut-il penser que ces bruits eurent leur part dans les origines des incidents graves et fort regrettables que nous allons raconter ? Nous en laissons juger le lecteur.

II.

Nous avons vu (page 79) que le 3 juillet l'armée suisse avait pris pied sur le sol français par la conquête de Blamont et que le 4, la brigade Girard franchissait la frontière et s'emparait de la petite ville de Jougne. Le 5 juillet, Girard s'avancait jusqu'à Pontarlier. Le reste de la division Gady suivait bientôt et cernait le fort de Joux, un repaire de corps francs. Le 7, la division Fuessli partie de Neuchâtel et de la Chaux-du-Milieu passait également la fron-

1) Archives du Doubs, liasse 40 V2, citée également par M. le général Duplessis.

2) Abbé Richard, *Essai sur l'histoire de la maison et baronnie de Montjoie*. (Besançon pages 72-73.)

3) L'issue du combat de Goumois et l'échec de la tentative du comte de La Rochefoucauld furent rapidement connus de la Diète et de l'armée fédérale. Voici comment s'exprime à ce sujet le quartier-maître général Finsler dans un rapport du 4 juillet à M. v. Wyss président de la Diète.

Am zweiten July, den gleichen Tag wo obiger Gefecht — (le combat de Blamont) — verfiel unternahm der Herr Graf von La Rochefoucauld von Saignelégier aus mit 150 Emigranten, von denen nur 60 bewaffnet waren, einen Einfall gegen St-Hippolyte, der sehr unglücklich ablief, indem dieser kleine Hauffen anstatt Anhänger zu finden schon in Goumois, kaum eine halbe stunde von der Grenze, von ungefähr 300 Nationalgardisten u. Freycorps Scharren überfallen sihnen alle Munition u. Bagage genehmen u. sie selbst mit einigem Verlust schnell über die Brücke von Goumois wieder auf unser Boden zurücksgejagt wurden.

Da das diesseitige Ufer des Doubs von dem Bat. Steiger besetzt war, so wagten sich ihre Verfolger nicht herüber. Der Herr von La Rochefoucauld hat nun an den eidg. Herrn General geschrieben u. um Erlaubnis angesucht sich an ein vorrückendes eidg. Truppencorps anzuschliessen; er wird angewiesen werden sich mit Herrn General von Scheiter oder einen anderen vorwärts gehenden Corps der Allierten Armeen zu vereinigen.

tière et occupait la vallée du Doubs jusqu'à Morteau. Par St-Hippolyte, elle donnait la main à la division d'Affry, qui s'avancait par les vallées de Delémont, de Moutier et par les Franches-Montagnes pour occuper les parages du Doubs jusqu'à Blamont.

Il semblait que tout allait à souhait dans cette marche de l'armée fédérale en Franche-Comté, lorsqu'un événement imprévu vint tout à coup jeter le désarroi dans cette expédition.

L'une des brigades de la division d'Affry, la brigade *Schmiel*, ainsi appelée, du nom de son chef, le colonel argovien Jean Népomucène Schmiel, était cantonnée aux environs de Münchenstein, lors de la proclamation du fameux ordre du jour du général Bachmann, à la date du 29 juin. L'esprit dominant dans cette brigade n'était pas précisément belliqueux; aussi bien la proclamation du général et les rumeurs d'invasion de la France qui s'en suivirent firent-elles une pénible impression sur les éléments de cette brigade qui entendaient bien n'avoir été levés que pour garder les frontières du pays et non pour les franchir.

Cependant le 1^{er} juillet la brigade quittait ses cantonnements et était dirigée par Delémont, Tavannes et Sonceboz sur Bienne, où elle arrivait le 3 juillet.

Le colonel Schmiel, qui adressait de fréquents rapports à son gouvernement cantonal¹, avait signalé à Aarau les dispositions nettement hostiles de sa troupe à l'égard d'une invasion de la France. On l'avait rassuré en lui communiquant la décision de la Diète en date du 2 juillet, désapprouvant unanimement les vues belliqueuses exprimées dans l'ordre du jour du 29 juin.

Pendant ce temps la brigade Schmiel se concentrait. Elle était formée de :

- 1 bataillon de chasseurs argoviens sous le commandement de Siegfried
- 1 » du canton de St-Gall » » » » Daniely
- 1 » » » » » » » » Rickenmann
- 1 » » de Zurich » » » » Kuenzli
- 1 » » du Tessin » » » » Pozzi
- 1 » » d'Appenzell » » » » Neff
- 1 » » des Grisons » » » » v. Toggenbourg
- 1 compagnie de carabiniers de St-Gall sous le command. de Scherrer
- 1 » » » » Vaud » » » » Mayor
- 1 détachement de cavalerie bâloise
- 1 division d'artillerie argovienne » » » » Haller

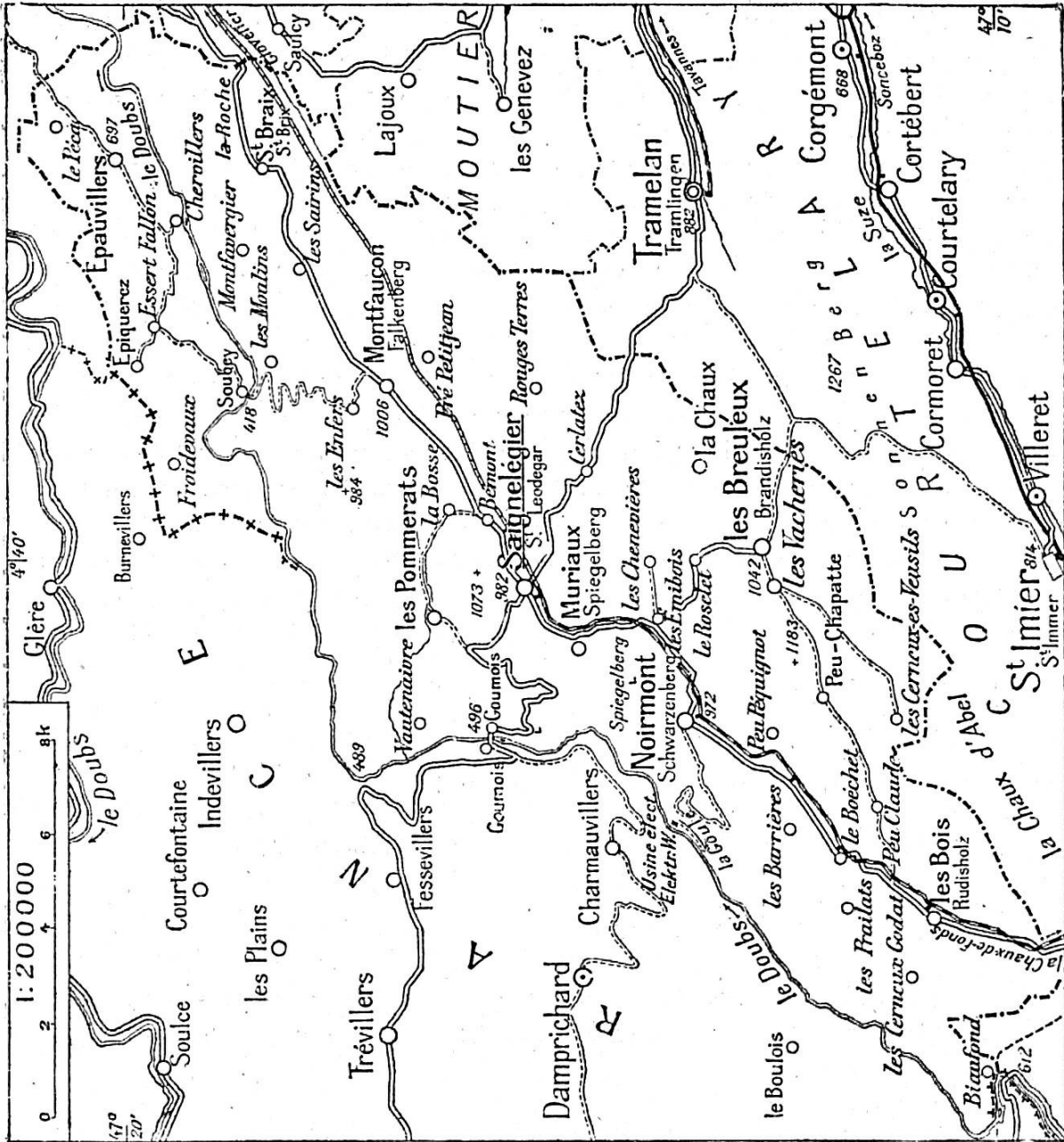
Le bataillon thurgovien Guhl avait été détaché et se trouvait le 2 juillet à Porrentruy² d'où il partait d'ailleurs le 6 juillet avec ordre de rejoindre la brigade.

1) Voir à ce sujet : Taschenbuch der historischen Gesellschaft des Kantons Aargau für das Jahr 1910 : Oberst. J. N. von Schmiel 1774-1850 von Dr Ernst Zschokke : pages 81 et suivantes.

2) Voir Guélat II partie, page 111 et archives de la bourgeoisie de Porrentruy, portion non classée. (Bons de subsistance des 1 et 2 juillet 1815).

FRANCHES-MONTAGNES

(Cliché du *Dictionnaire géographique de la Suisse*, Attinger, Neuchâtel.)



V. Attinger sc.

Malgré la décision unanime de la Diète blâmant les intentions agressives de Bachmann, celui-ci n'en donnait pas moins aux troupes fédérales l'ordre de franchir la frontière, ainsi que le mande le colonel Schmiel au gouvernement argovien dans une missive datée du 5 juillet, où il ajoute d'ailleurs textuellement :

« Cette marche en avant s'exécute en suite de la convention conclue ici (avec la Franche-Comté) et en représentant aux contingents que les communes françaises voisines aiment mieux être occupées par des troupes suisses que par celles des Coalisés, qui commettent des excès inouis. La vérité dans l'affaire est que quelques émigrés — auxquels seuls on prête une oreille bienveillante, — ont été endommagés par les corps francs et qu'il faut aller à leur secours¹... »

Le 5 juillet la brigade Schmiel partait donc de Bienne pour gagner par le vallon de St-Imier les parages des Bois et du Noirmont sur le Plateau franc-montagnard.

Ce même jour un ordre du général Bachmann — dont la brigade Schmiel n'eut pas connaissance, — essayait d'expliquer aux troupes la nécessité de franchir la frontière, non pour faire acte d'hostilité, mais pour répondre à l'appel des habitants qui réclamaient les Suisses comme des amis et des protecteurs.

C'est aux Bois, où il venait d'arriver, que Schmiel reçut du major général Castella l'ordre de joindre la division à Morteau. Immédiatement Schmiel fit part à la Brigade des dispositions qu'il prenait pour passer le Doubs en trois colonnes et à différentes heures, le lendemain 8 juillet.

La première colonne comprenant les bataillons Siegfried, Neff et Kuenzli devait se rassembler à 7 heures au Noirmont ; la deuxième, formée des bataillons Rickenmann et Pozzi et des carabiniers de Mayor devait partir des Bois à 8¹/₂ heures pour franchir le Doubs ; la troisième composée des bat. de Toggenbourg, Daniely et les carabiniers de Scherrer devait entrer en France, à 8 heures près de la Ferrière. Quant à l'artillerie et au train, ils devaient être dirigés par La Chaux-de-Fonds et Le Locle à Morteau.

Cette ordre de marche provoqua dans la brigade un formidable mouvement de consternation et de fureur, qui, partant du bataillon argovien Siegfried, gagna rapidement toutes les autres portions de la brigade à l'exception du bataillon zurichois de Kuenzli, mouvement qui dégénéra bientôt en mutinerie et en révolte.

1) Dieses Vorrücken geschieht in folge der hier angeschlossenen Convention (mit der Franche-Comté) und unter der Truppen zu machenden Vorstellung, dass die benachbarten Gemeinden Frankreichs sich lieber durch Schweizertruppen als durch die Truppen der Alliierten besetzt wissen, welche letztere ganz ungeheure Exzesse begehen. Das Wahre an der Sache ist dass einige Emigranten, denen allein geneigtes Ohr geliehen wird von den Corps francs beschädigt worden sind, denen man zu Hülfe kommen will... (Ernst Zschokke: Oberst Schmiel).

Les officiers argoviens commencèrent déjà le 7, à midi, à blâmer l'ordre de marche en France, et à tourner en ridicule les brassards rouges avec croix blanche, qui, par ordre d'armée, daté du 1^{er} juillet, avaient été, pour la première fois déclarés d'ordonnance. Ces brassards¹, selon eux, étaient le signe que l'armée suisse était vendue à l'étranger. La troupe était à ce point excitée, que plusieurs soldats chargèrent leurs fusils, menaçant de tirer sur ceux qui voudraient leur faire passer la frontière.

Au matin du 8 juillet, l'attitude de la brigade était de plus en plus menaçante. L'entrée en France était critiquée comme un acte arbitraire de Bachmann, opposé à la volonté de la Diète. Le général était accusé d'être soudoyé par les Alliés et corrompu par les Bourbons au service desquels il voulait mettre la Brigade. D'ailleurs, n'avaient-ils pas connaissance du système purement défensif auquel la Diète s'était arrêté ? Ils avaient juré de défendre les frontières du pays ; ils tiendraient leur serment ; mais on ne les ferait pas passer les frontières et manquer ainsi à leur engagement solennel. Qu'on leur fit voir d'ailleurs un ordre formel et authentique de la Diète leur enjoignant l'entrée en France.

Au milieu du tumulte des discussions passionnées, les hommes en nombre de plus en plus grand chargeaient leurs fusils ; quelques coups partirent même çà et là.

Dans ces terribles conjonctures Schmiel hésita. Il donna cependant l'ordre aux chefs de bataillon de passer la frontière, mais ces officiers ne réussirent pas à rassembler leurs hommes, ni à faire l'appel et durent finalement renoncer à l'idée de faire bouger de place leurs unités. Schmiel essaya bien d'intervenir personnellement auprès des éléments de sa brigade en leur représentant la gravité et les conséquences de leur attitude révoltée, les officiers l'appuyèrent avec des promesses et des menaces. Rien n'y fit ; bien plus, on en vint aux mains entre officiers et entre soldats.

Convaincu de l'inutilité de ses efforts, Schmiel eut recours à un moyen extrême qui fut vivement critiqué par la suite. Il lança un appel aux volontaires ainsi conçu : « Le commandant a reçu l'ordre d'entrer aujourd'hui en territoire français pour procurer à ses hommes de meilleurs quartiers ; il exécutera cet ordre pour ce qui le concerne personnellement et invite tous ceux qui ont confiance en lui à le suivre : Il ne veut que des volontaires². Les autorités en France nous attendent et la meilleure réception nous est assurée. Nous ne sommes pas en guerre contre la France ; d'autre part il

1) Voir Guélat, 6 juillet : « On brode ici, par ordre du général Bachmann, sur des morceaux de drap écarlate, des croix de Malte et des croix simples en argent pour les officiers, en laine blanche pour les simples soldats : chaque Suisse doit porter une croix simple au bras. »

2) Le colonel Schmiel fit rapport immédiatement à son chef le colonel d'Affry à Morteau de ce qui s'était passé dans sa brigade et des mesures qu'il avait prises : d'Affry répondit de suite en approuvant son subordonné.

n'y a pas un homme de troupe ennemie jusqu'à Besançon, à 20 lieues d'ici. Ayez confiance en moi, je ne vous tromperai jamais¹ ».

De cet appel, la troupe révoltée conclut que la marche en France n'était qu'une affaire de bon vouloir et non un devoir formel ; elle en fit la base de sa résistance de plus en plus entêtée et l'invoqua pour sa défense lorsque l'affaire vint plus tard devant le Conseil de Guerre.

D'ailleurs, le nombre des volontaires qui s'annoncèrent fut si minime que Schmiel ne les accepta pas ; il partit donc du Noirmont à la tête du seul bataillon resté ferme, celui de Kuenzli, et arriva le 8 juillet au soir à Charquemont. Avant de partir des *Bois*, il avait confié au lieutenant-colonel von Toggenbourg le commandement *par intérim* de la brigade, avec l'ordre aux chefs de bataillon de rester auprès de leurs unités. Celles-ci étaient disloquées et devaient regagner le vallon de St-Imier : 2 bataillons à Renan, 2 à Sonvillier, 2 à St-Imier et les carabiniers à La Ferrière. Le retour dans le vallon de St-Imier eut lieu le même jour, où il recevait enfin, le 9 juillet, de Charquemont l'ordre d'armée du général, datée du 5 juillet. Schmiel adressait à Toggenbourg cantonné à Renan, l'ordre de le rejoindre avec la Brigade. Il infligeait un blâme énergique à sa troupe et la menaçait d'avoir recours aux derniers moyens pour l'amener à remplir son devoir, ou de la livrer au mépris des concitoyens. « Ceux qui ne marcheront pas seront privés de solde et d'entretien et seront traités comme vagabonds » ajoutait-il. Cette dernière phrase fut interprétée comme un licenciement de ceux qui n'entendaient pas marcher ; ils réclamèrent alors avec véhémence le retour à l'intérieur du pays.

Intimidé et craignant les pires excès, Toggenbourg décida de procéder à la dislocation du bataillon Neff sur Bienne et du bataillon Rickenmann sur Nidau.

Mais, ici les attendait une surprise désagréable. Aux passages de l'Aar des canons étaient braqués sur eux. Le quartier-maître général de l'armée fédérale, Finsler, qui avait eu connaissance du développement de la mutinerie, avait pris immédiatement des mesures énergiques. Berne, à sa demande, refusait le passage aux troupes rebelles et mobilisait le landsturm pour les arrêter. Le bataillon appenzellois Neff se soumit et rejoignit la brigade, mais le bataillon St-Gallois Rickenmann persista dans son attitude révoltée et fut désarmé. L'échec de la tentative de ces deux bataillons et la désapprobation infligée aux autres unités révoltées par les Gouvernements de leurs cantons respectifs amena un revirement dans l'attitude des troupes de la brigade Schmiel, qui passèrent le Doubs, le 13 juillet et rejoignirent leur corps. Seuls les bataillons

1) Dans un rapport qu'il adressait à son gouvernement cantonal à Aarau, le colonel Schmiel insiste sur la singulière crainte que paraissent avoir ses hommes d'être attaqués par des Corps francs : « Von Angriffen war Zwar keine Rede (denn dann wäre die sache noch ganz anders gegangen), franz. Truppen sind bis auf 10 Stunden keine, aber mit den *Corps francs* macht man den Leuten den Kopf gross ; es sind aber keine in der Nähe ». Cette insistance à rassurer ses hommes au sujet de la possibilité d'une attaque ou d'une embuscade prouve suffisamment qu'on leur avait « monté la tête », en invoquant la fameuse affaire de Goumois. Les hommes n'ignoraient pas, semble-t-il, les relations existant entre les *Volontaires royaux* et les cercles militaires influents de l'état-major fédéral.

Rickenmann et Toggenbourg refusèrent d'obtempérer aux ordres reçus.

Le bataillon grison de Toggenbourg eut, en particulier une conduite extrêmement tapageuse. Le 12 juillet, rassemblement à Renan, en véritable landsgemeinde et décision de rentrer dans ses foyers en réclamant le drapeau du bataillon. Le drapeau fut remis à ces énergumènes, qui partirent tambour battant du village de Renan. Mais à quelques cents mètres plus loin une bonne partie du bataillon fit halte et revint dans les cantonnements avec le drapeau. Malgré cela, soixante-dix soldats environ désertèrent et prirent le chemin des Grisons. Ils furent arrêtés à l'exception de 6 qui parvinrent à rentrer dans leur canton. Le reste du bataillon (4 compagnies) franchissait enfin le Doubs le 16 juillet « dans la plus belle harmonie » !

De la brigade Schmiel¹ révoltée, 260 hommes avaient été arrêtés comme déserteurs et conduits au camp de Barga. De ces 260 hommes, 155 furent remis à disposition de l'autorité cantonale. Le reste fut renvoyé devant le tribunal militaire (Conseil de guerre). Ce tribunal reconnut la responsabilité des officiers, commandant de la brigade et chefs de bataillons, dans l'origine et le déclenchement de la mutinerie, mais ne les condamna pas où à peu près pas. Il réserva toute sa sévérité pour les soldats et les sous-officiers.

Ce jugement du tribunal de guerre constitue peut-être une page encore plus triste de nos annales militaires que la mutinerie elle-même des soldats de la brigade Schmiel. D'ailleurs, toute cette phase de notre histoire nationale contient de tels enseignements, que les événements en sont à étudier encore plus soigneusement et à méditer, afin d'en tirer pour l'organisation future de notre armée de fructueuses leçons.

III.

La marche en avant de l'armée fédérale — réserve faite de la défection de la brigade Schmiel — s'était opérée de la façon la plus heureuse. Les Francs-Comtois recevaient nos soldats en amis et en protecteurs².

1) D'une lettre de Schmiel à son gouvernement datée de Pierrefontaine, le 15 juillet, nous extrayons le passage suivant : ...Depuis avant-hier je me trouve ici avec ma brigade, c'est-à-dire : le bat. Pozzi — dont il manque 150 hommes environ, — le bat. Kuenzli au complet, le bat. Neff — moins 20 hommes environ, — le bat. Daniely au complet, le bat. Siegfried — moins 40 hommes, — le bat. Toggenbourg, réduit à 100 hommes, avec son drapeau ; le bat. Rickenmann est encore toujours en train d'ergoter au-delà du Doubs ; le bat. Guhl est au complet, dans l'Evêché ; la compagnie de carabiniers vaudois de Mayor, au complet ; la compagnie de carabiniers saint-gallois — dont il manque plus de la moitié, — un détachement de cavalerie bâloise, au complet. (Zschockke. Oberst v. Schmiel p. 98.)

2) Les troupes fédérales eurent en Franche-Comté une attitude généralement très amicale à l'égard des indigènes ; il y eut quelques excès commis, mais vite réprimés. Citons le cas exposé dans cette lettre :

« A M. le Divisionnaire Füssly, commandant de la 2^e division Suisse.

Il est de mon devoir de vous donner connaissance qu'un officier du bataillon Hausheer, qui commandait hier 19 courant, un détachement dont la mission ne m'est pas connue, s'est présenté devant le village des Allemands, en approchant, il a fait charger les armes à sa troupe et y est entré en faisant beaucoup de menaces, y a enlevé de force quatre vaches, s'est fait payer une contribution de 3 à 6 louis et a facilité à sa troupe le pillage, d'où il a résulté que 3 montres ont disparu...

Comme il est essentiel que de pareils désordres soient punis, à cause des suites qu'ils peuvent avoir, je n'ai pas cru devoir vous le laisser ignorer.

Le Brigadier, commandant la brigade de la place de Pontarlier,
(signé) : L. Girard ».

Mais, une fois sur le sol français, les éléments belliqueux de notre armée, ne cachaient pas leur intention d'y cueillir des lauriers et de faire de la prise des forteresses de Besançon et de Belfort l'objectif de leur intervention aux côtés des contingents de la Sainte-Alliance. Les hauts chefs, Bachmann en tête, stimulés par l'archiduc Jean et par Steigentesch, préparaient un plan d'action qui devait les conduire rapidement sous les murs des deux places fortes que le général signalait à la Diète dans son rapport du 9 juillet comme « étant destinées à soutenir des offensives contre la Suisse, dont elles rendaient la défense infiniment difficile ». « La chute de ces forteresses, ajoutait-il, est l'opération qui, d'après les principes nationaux de notre système défensif, doit être considérée comme le moyen inéluctable pour arriver au but final, la sécurité de la Confédération dans ses limites pacifiques ». Mais la Diète ne voulut pas approuver ces ambitieux projets. Elle jugea — après Waterloo — que la position de la Suisse ne lui permettait pas de laisser ses troupes pénétrer plus avant dans l'intérieur de la France avec les armées alliées. Le territoire national n'étant plus menacé, elle donna l'ordre de réduire les effectifs et de ramener les contingents suisses en deça de la frontière. Cet ordre provoqua un mouvement de dépit à l'état-major et le général Bachmann, considérant qu'il ne possédait plus l'entière confiance de la Diète, offrit, le 22 juillet, sa démission qu'on s'empessa d'accepter¹.

D'ailleurs, il était temps de licencier les troupes, car dans d'autres unités que la brigade Schmiel, une certaine effervescence se manifestait². S'il faut en croire différentes versions, toute la division Gady menaçait de rentrer à la maison. Le bataillon Göldin s'était révolté et plusieurs de ses hommes avaient tiré sur leur chef³ !

Le 24 juillet, le baron de Bachmann remettait au colonel quartier-maître Finsler le commandement général de l'armée et la dislocation des troupes suisses en Franche-Comté s'opéra très rapidement. La 1^{re} et la 2^{me} divisions de l'armée fédérale avaient réintégré leurs quartiers sur territoire suisse fin juillet ; il ne restait en France que la 3^{me} division sous les ordres du colonel d'Affry. La plus grande partie de ces troupes fut utilisée au siège de la place d'Huningue, près de Bâle, qui capitula le 28 août 1815. Le 29 août, un nouveau licenciement de troupes eut lieu, et, seuls 12 bataillons restèrent sous les drapeaux. Ils occupèrent encore pendant quelques semaines les forts de l'Ecluse, de Joux, de Blamont, les passages du Jura et la principauté de Porrentruy.

1) Le major-général de Castella, les colonels de Hauser, Gatschet et Sandol, les lieutenants-colonels Freudenreich, Fischer, Pourtalès, Müller et Meuron ; les capitaines Belmont, de Mullineu, de Martines, d'Erlach, Hirzel, Engelhard et Fehr, ainsi que le lieutenant de Rougemont — qui tous appartenait à l'État-major général — donnèrent leur démission en même temps que le général. Seuls, le colonel Theubet et le capitaine Aschmann restèrent en fonctions. (Voir au sujet de Theubet : Guélat *Journal*, II^e p. p. 99.)

2) Hilty. — Annuaire 1888 p. 435.

3) E. Tschockke : Oberst von Schmiel, p. 99.

Des difficultés surgissaient aussi fréquemment entre les troupes fédérales et les troupes autrichiennes en contact. Les généraux autrichiens, les diplomates alliés, qui avaient incité l'état-major de l'armée suisse à une poussée offensive en France, affectaient, maintenant que Napoléon était tombé, un étonnement blessant à l'égard de l'occupation de la Franche-Comté par les contingents suisses.

Qu'on juge du peu de cas que faisait le haut commandement autrichien des unités suisses cantonnées sur le sol français par la teneur et le ton de la lettre suivante, adressée au lieutenant-colonel Chollet¹ :

Monsieur,

Par le traité de Paris signé entre les hautes puissances alliées et le roi de France, le département du Doubs en entier fut assigné à la dislocation et subsistance du corps d'armée que je commande. Vous jugerez par là combien je fus surpris à la nouvelle de l'occupation des deux tiers de ce département par les troupes suisses et plus encore qu'on a osé arrêter les avoines destinées pour le magasin de Montbéliard. Je doutais encore de ce dernier fait, mais la lettre que vous venez de m'adresser, Monsieur, m'en donne malheureusement l'assurance positive.

Ne pouvant subvenir aux besoins de mes troupes sans l'arrivée des livraisons réparties par le sous-préfet de l'arrondissement de St-Hippolyte, vous voudrez bien, Monsieur, ne plus mettre obstacle aux transports destinés à cet effet et faire partir incessamment les 335 livres d'avoine que vous avez retenues et qui sont indispensables pour la nourriture de ma cavalerie.

J'ai l'honneur, etc.

Montbéliard, le 11 août 1815.

Votre très obéissant serviteur
Le Baron de Wimpfen
Lieutenant-général au service d'Autriche.

On peut même affirmer, sans exagérer, que les Suisses se firent mettre à la porte de la Franche-Comté par les mêmes Autrichiens qui les avaient incités à y faire irruption. Cela ressort non seulement des lettres échangées par le lieutenant-colonel Chollet avec le baron de Wimpfen, général des troupes autrichiennes cantonnées dans le département du Doubs, mais aussi des conversations qu'eurent ces deux officiers à ce sujet. On lit, entre autres, sous la date du 19 août 1815 :

« Il me dit (le général de Wimpfen) qu'il a été décidé que les troupes suisses doivent évacuer le territoire de France ».

1) Archives féd. vol. 1374.

Et en effet, le général lui met sous les yeux une décision du ministère de l'Armée où il est dit que les troupes suisses — apparues dans le Département du Doubs — doivent s'en retirer et qu'en fait de subsistances, elle n'ont plus droit qu'à celles qui seront destinées à l'exécution de cette retraite¹.

Cette attitude des Puissances de la Sainte-Alliance à l'égard de la Suisse, leur alliée de fraîche date, explique le peu de succès qu'eurent les revendications helvétiques au second traité de Paris, touchant une amélioration des frontières de l'ouest. Pourtant on escomptait chez les Confédérés des avantages décisifs de ce côté là et l'on avait préparé des propositions de rectification qui portaient sur des bandes importantes de territoire².

On dut renoncer à toutes ces chimères³ et opérer l'évacuation de la Franche-Comté plus vite encore qu'on ne l'aurait voulu. Les derniers contingents fédéraux quittèrent Blamont⁴ le 6 novembre « sans tambours ni trompettes ». Ainsi se termina l'aventureuse équipée de l'armée suisse en l'an de grâce 1815!

1) Le 27 août arrive à Blamont un officier autrichien porteur d'un ordre daté de Paris. pour prendre possession de la place forte. Le commandant suisse demande des ordres à ses supérieurs, et il semble bien, qu'à teneur de ces ordres, une garnison autrichienne ait été tolérée dans cette place par la garnison suisse qui l'occupait depuis le 3 juillet.

2) D'après deux lettres adressées au colonel Finsler, en date du 3 août et du 6 août 1815 par le lieutenant-colonel Auguste de Bontems, il semble que ce personnage, assisté d'autres citoyens suisses, ait été chargé d'opérer une reconnaissance des frontières de Pontarlier à Morillon en vue d'étudier une rectification de ces frontières en faveur de la Suisse. Les suggestions contenues dans les missives du lieutenant-colonel Aug. Bontems ne paraissent pas avoir influencé beaucoup le quartier-maître général ; elles arrivaient d'ailleurs tardivement.

Frangy, le 6 août 1815.

A M. le colonel Finsler, Ct en chef l'armée confédérée.

Mon colonel,

J'ai eu l'honneur de vous expédier hier matin un aperçu des frontières à demander pour la Suisse ; il me paraît que nous viendrons un peu tard et que le traité de paix est déjà signé... (Suit un exposé des propositions qui sont faites pour les limites nouvelles de la Suisse du côté de Genève, la Savoie et du Pays de Gex).

Auguste de Bontems, lieutenant-colonel.

3)

Mon général,

J'ai l'honneur de rendre compte à votre excellence que mon travail sur le fort de Blamont est terminé. Je pars pour Berne où j'aurai l'honneur dans les premiers jours d'octobre de vous présenter le plan de Blamont et mon rapport sur la position et l'état de cette place...

V. Theubet, lt-colonel.

4) L'ordre d'évacuer Blamont fut donné par le général en chef au lieutenant-colonel Steiger de Wichtracht, commandant les troupes confédérées dans l'ancien évêché de Bâle dans les termes suivants :

Zürich, den 2. November 1815.

Herrn Oberstlieut. Steiger, Commandant der Eydgen. Truppen in Pruntrut,

Ich ertheile Ihnen mft gegenwärtigem die Ordre Blamont zu räumen und die dort befindlichen unter Ihrem Commando stehenden Truppen zurückzuziehen, auch mache ich Euer Tit, ferner die vorläufige Anzeige, dass Sie nebst dem Rest Ihres Bataillons nächstens nach Hause entlassen werden, so dass Sie darnach Ihre allfälligen Verastaltungen treffen können.

Correspondance du Général en Chef des troupes de la Confédération Suisse.

TROISIÈME PARTIE

Considérations générales et conclusions

....

Si nous nous sommes arrêtés complaisamment à des faits en apparence mesquins, la prise de Blamont et l'invasion de la Franche-Comté par les Suisses, c'est qu'en 1815 l'histoire de notre petit pays est intimement liée à la Grande Histoire ; en effet cette intervention de l'armée fédérale en territoire français, suivant un plan concerté avec les Puissances de la Sainte-Alliance, constitue un grave accroc à notre neutralité, qui a été plus tard relevé, lorsqu'il s'est agi de la situation spéciale de la Suisse au milieu des autres nations. D'ailleurs, l'avance des Suisses au-delà des frontières servait des intérêts étrangers, plus particulièrement les intérêts de la Prusse, laquelle avait en vue une notable diminution de la Franche-Comté au bénéfice de Neuchâtel, subsidiairement au bénéfice de la maison de Hohenzollern. En outre, la prise de Blamont et les circonstances qui la précédèrent eurent une influence sur les sentiments des habitants du pays d'Ajoie, dont les sympathies françaises furent singulièrement mises à l'épreuve du fait des incursions de corps francs et de brigands dans nos localités de la frontière. Enfin l'occupation de la Franche-Comté constituait un acte de guerre fort dangereux et qui eût inévitablement attiré sur notre pays les pires catastrophes, si le sort des armes avait favorisé les généraux restés fidèles à Napoléon ; l'affaire de Blamont et l'invasion suisse ont laissé de mauvais souvenirs au-delà de la frontière. On a exploité cette aventure militaire — certes peu glorieuse — avec une évidente malignité. Il était donc utile d'examiner encore une fois les faits et les circonstances dans lesquelles ils se sont produits, pour les présenter sous leur véritable jour et les juger sans parti pris et avec équité. La documentation actuelle et la perspective que donnent leur éloignement dans le temps rendent un tel jugement relativement facile.

Nous avons déjà vu, comment, à la suite d'une note comminatoire, les Suisses s'étaient crus obligés de se mettre à la remorque des Alliés. Examinons maintenant les raisons qu'avait Bachmann de jeter son armée en Franche-Comté, contrairement aux instructions de la Diète.

Un anonyme, probablement un intime du général Bachmann, dans une plaquette d'une centaine de pages qu'il lui a dédiée¹, a tenté de justifier la décision prise spontanément par le commandant des troupes de la Confédération d'entrer en Franche-Comté :

Voici ce que dit cet ami :

« Napoléon étant dans une position à jouer quitte ou double, il eut été peu surprenant qu'il eut donné ordre à Rapp et à Lecourbe de tenter à tout hasard une attaque sur la Suisse, qui, si elle eut réussi, aurait eu pour lui l'important avantage de le mettre en contact avec l'Italie, où il se manifestait, sur divers points, une forte fermentation en sa faveur. Diverses circonstances ayant ralenti la marche des troupes autrichiennes et aucun coup décisif n'ayant encore été porté ailleurs, la Suisse aurait eu tout le temps d'être dévastée, si elle fut devenue le théâtre d'une lutte entre les puissances belligérantes. Bachmann était trop clairvoyant pour ne pas se convaincre promptement de cette vérité, et il considéra comme le parti le plus sage de chercher la sûreté de la Suisse hors de ses frontières. Il pensa donc, après les tracasseries et provocations d'Huningue et plusieurs tentatives par lesquels les frontières sud-occidentales de la Suisse avaient été transgressées, que le mieux serait de se porter en avant sur le territoire français, par les défilés du Jura, à mesure que Schwartzenberg et Frimont s'avanceraient le long des frontières de la Suisse, de manière à assurer leurs communications, jusqu'à ce qu'ils fussent en mesure de se réunir.

Bachmann ne considérait pas cette guerre comme une campagne ordinaire, mais comme une croisade entreprise contre l'usurpation de Napoléon². Par le mouvement qu'il projetait, il ne croyait donc point s'écarter du principe de neutralité, tel que doit l'observer la Suisse, *dans le cas d'une guerre entre les puissances voisines.*

Il aurait voulu pouvoir fournir aux braves gens qu'il commandait l'occasion d'ajouter quelques feuilles de laurier à celles qu'avaient cueillies leurs ancêtres, lorsque pour mettre une fois pour toute Charles-le-Hardi hors d'état de faire du mal à la Suisse, ils n'hésitèrent pas à franchir leurs frontières et à pousser jusqu'à Nancy. Mais, la longue expérience du général lui faisait penser, d'une

1) A la mémoire du Baron Nic. Fr. de Bachmann An-der-Letz. A Zurich, de l'Imprimerie Orell Fussli et Cie, 1831.

2) Lorsqu'il fut élu « Obergeneral » Bachmann était à Paris, occupé de l'instruction du régiment des Suisses de son A. R. Monsieur (le comte d'Artois).

Ces régiments suisses restèrent fidèles à Louis XVIII ; aussi furent-ils dissous par Napoléon, dès son arrivée à Paris et renvoyés dans leur Patrie.

Ainsi s'explique la haine que paraît avoir vouée à Bonaparte le général Bachmann qui, dans son rapport, ne cesse de le nommer l'usurpateur du trône de France et nourrit à son égard des idées de vengeance qui ne sont pas étrangères à toute son attitude pendant qu'il fut à la tête de l'armée et à l'incursion en Franche-Comté.

part, que, dans l'incertitude, où l'on était sur l'issue de cette guerre, il serait utile à la Suisse, de s'assurer aussi, par sa coopération, le droit de dire un mot pour elle-même lorsqu'il s'agirait des conditions de paix, comme de l'autre, il ne voyait pas sans inquiétude, pour les cas de guerre dans la suite la démolition de la forteresse d'Huningue. Enfin, en voyant la Suisse être à peu près la seule puissance qui, ayant dû mettre en campagne un corps de troupe aussi considérable, ne reçut aucun subside de l'étranger il lui paraissait qu'il serait de quelque importance pour elle, de pouvoir profiter des magasins et des autres ressources qui tomberaient nécessairement entre les mains des Alliés à mesure que leurs armées pénétreraient en France, afin de rendre moins onéreuses les charges que la Confédération s'était imposées, et il regardait d'ailleurs une pareille occupation comme plus avantageuse que défavorable puisqu'elle garantissait les habitants de la conquête des Alliés ; mais, avant tout c'était la position des puissances belligérantes qui devait le déterminer ».

En lisant cette justification de *l'Obergeneral*, on ne peut s'empêcher de constater l'identité qu'elle offre avec les idées émises par Bachmann lui-même dans son rapport du 30 mars 1816 à la Diète¹, où il expose entre autres les dangers inhérents au système absolument et exclusivement défensif auquel la Diète s'était ralliée et qui interdit aux troupes fédérales harcelées par de continuelles escarmouches de franchir la frontière pour s'assurer une situation plus favorable.

Pour comprendre la situation du général en chef, il faut savoir qu'à cette époque, il n'y avait pas moins de 4 autorités différentes qui entendaient se faire obéir en matière militaire.

C'était d'abord la Diète, puis les gouvernements cantonaux, ensuite le général en chef et enfin l'attaché militaire autrichien et plénipotentiaire, général-major baron de Steigentesch.

Ce dernier avait reçu de son chef, le prince de Schwarzenberg des instructions lui suggérant d'éviter l'apparence de vouloir s'immiscer dans les affaires du haut commandement de l'armée fédérale « tout en veillant cependant à ce que les mouvements des Suisses et leurs opérations soient en harmonie avec celles des armées alliées ». De sorte que Steigentesch, sans trop de gêne, se mêla de nos affaires militaires et agit plus particulièrement sur le général Bachmann qui avait d'ailleurs les mêmes vues que lui et qui entendait bien faire participer l'armée suisse à l'invasion de la France par les armées alliées².

1) Bericht des Gewesenen eidgenössischen Obergeneral Frantz Niklaus von Bachmann an der Letzte über die Eidgenössische Bewaffnung von Merz bis zum 26 July 1815. Mémoire manuscrit daté de Näfels, le 31 mars 1816. (85 pages in-folio). Archives fédérales No. 1353 sub. Restauration.

2) La liaison des commandements des armées étrangères avec celui de l'armée suisse était assuré par le comte de Pourtalès lieutenant-colonel d'artillerie.

L'entrée des troupes suisses en Franche-Comté est peut-être liée à d'autres causes que celles qui furent invoquées par le général Bachmann pour justifier aux yeux du peuple suisse sa décision brusque de franchir les frontières du Doubs.

Rien ne paraît plus probable à celui qui a étudié la politique des rois de Prusse, depuis Frédéric I, que de supposer que nos chefs militaires de 1814 et 1815 se prêtaient — peut-être inconsciemment — aux visées germaniques sur la Franche-Comté. Frédéric I ne proclamait-il pas que tenir Neuchâtel¹, c'était tenir les clefs de la Franche-Comté, cette province plus importante à ses yeux que l'Alsace, pour la suprématie des intérêts germaniques. D'ailleurs, en 1814, les Prussiens n'avaient-ils pas obtenu que l'art. 3 du § 6 du Traité de Paris consacraît une rectification de frontière en faveur de Neuchâtel entre La Brévine et Le Locle.

En outre une lettre significative, datée du 21 juillet 1815, de l'archiduc Jean d'Autriche à Pictet de Rochemont, contient la suggestion de ramener les limites de la France, de Montbéliard à Besançon, au cours du Doubs ou tout au moins de réclamer Morteau, Pontarlier, Salins, Nozeroy, Saint-Claude et l'Ecluse.

Or, si ce pays avaient été destiné à l'agrandissement de la Suisse comment se faisait-il que le colonel Finsler — qui en 1814 à la date du 3 mai avait proposé l'annexion du fort de Joux, des Verrières, de la Cluse des Hôpitaux, de Jougne — proposition entérinée par la Diète — se fut déclaré adversaire de la marche en Franche-Comté ?

D'autres considérations encore nous permettraient de penser que la Prusse ne fut pas étrangère à l'invasion des Suisses ; elle fut l'instrigatrice secrète de cette équipée maladroite et dangereuse, qui faillit compromettre singulièrement notre situation politique en Europe, en tout cas, qui ne contribua pas à donner quelque prestige à nos gouvernants et à nos militaires².

Il serait intéressant d'établir un parallèle entre ces officiers supérieurs de 1814 et 1815 faisant la guerre pour le roi de Prusse et certains grands chefs de 1914 qui faillirent aussi compromettre notre neutralité en prétendant que leurs actes se justifiaient par les avantages qu'ils cherchaient à procurer à la Suisse, isolée au milieu des belligérants.

En 1815, — comme en 1914, — l'impression produite en France et ailleurs par la malheureuse attitude des chefs militaires suisses fut longue à s'effacer.

J'ai trouvé dans les Archives du Doubs, subdivision de Police générale 16. M. 20, une lettre signée Robert et adressée au Maréchal de Camp, comte de Pontarl, commandant du département du Doubs, qui [montre nettement

1) Au traité d'Utrecht, l'ambassadeur prussien avait écrit à son maître : Neuchâtel et Valangin seront bientôt inutiles à Sa Majesté, si les terres voisines, à l'occident demeurent à la France.

2) Emile Bourgeois : « Neuchâtel et la politique prussienne en Franche-Comté, et Henri Hugons : « Mémoires de la Société d'Emulation du Doubs (1923).

l'impression déplorable laissée par les Suisses à Blamont. Elle est datée du 6 nov. 1815. En voici un extrait :

« Mon général,

« J'ai l'honneur de vous rendre compte que les troupes Suisses ayant reçu l'ordre de quitter le territoire français, les 83 sous-officiers et soldats qui étaient à Blamont sous le commandement de 3 officiers sont partis ce matin à la satisfaction générale des habitants pour rentrer dans leur patrie.

Avant de quitter Blamont l'officier commandant a voulu emporter la haine entière de tout le monde... (suivent des récriminations exagérées et des plaintes de la municipalité de Blamont sur la destruction et la vente faite par les Suisses, qualifiés de Vandales, des palissades des fortifications).

Une note du même ton se retrouve dans les historiens français qui ont eu à parler de ces événements. Voici par exemple ce que dit C. Fleury dans *Frans-Comtois et Suisses*, Besançon 1869 :

« En 1815, les Suisses vinrent mettre le feu à Villars-les-Blamont et réduisirent les habitants à un dénuement presque absolu. Cette expédition de flibustiers, car on ne peut pas lui donner un autre nom, était indigne du caractère et de l'histoire des Suisses... Cette invasion a laissé un malheureux souvenir dans l'esprit des habitants de nos montagnes qui ne l'ont point encore pardonnée. C'est qu'en effet, elle était au plus haut point odieuse et inutile. »

Et une note encore beaucoup plus violente du *Journal de Belfort* du 28 juillet 1860 :

« C'est avec l'aide de la coalition que les Bernois de 1815 nous ont arraché les versants français du Jura.

A cette époque déjà la Suisse était *neutre*, et, cependant, au mépris de ses devoirs internationaux, et à la suite d'une transaction odieuse dont a rougi l'empereur Alexandre, elle a ouvert aux Alliés le pont de Bâle et les défilés du Jura ; puis elle est rentrée en France derrière les Cosaques et les Pandours pour y répandre le pillage et la dévastation. Demandez aux habitants de l'ancien évêché de Bâle ce qu'ils savent de cette époque de déplorable mémoire. Ceux qui ont vu flamber les incendies sauront vous dire par qui ils ont été allumés et contre quels adversaires luttaient alors ces violateurs du droit des gens¹. »

1) Xavier Elsesser parle aussi dans *Histoire de mon temps* de la prise de Blamont et n'hésite pas à dire son opinion au sujet de ce fait d'armes des Confédérés :

« Les milices suisses, afin de prouver leur zèle, avaient pris et démantelé, avec perte de 1 homme, la jolie petite forteresse de Blamont, un bijou de l'art de Vauban à l'extrême frontière de la Franche-Comté ». Et plus loin il ajoute : « ... Venus les derniers, pour donner au colosse renversé le coup de pied de l'âne... après avoir pris Blamont et brûlé Villars, ils retournèrent chez eux. »

Cette ironie cinglante se trahit d'ailleurs aussi dans différents passages du *Journal de Guélat* ; elle était certainement la note dominante des conversations de Porrentruy sur ce sujet. Un certain refroidissement des sympathies de notre pays à l'égard des troupes suisses n'eut peut-être pas d'autre origine.

Ces appréciations par des historiens et des journalistes français des événements dont nous avons parlé montrent combien le prestige de la Confédération Suisse avait été amoindri du fait de l'invasion en Franche-Comté. L'ignorance des circonstances exactes qui avaient précipité la marche de l'armée suisse au delà de la frontière a certes contribué à nous prêter le rôle peu reluisant qu'on nous fait jouer. Maintenant qu'on connaît par la belle étude de M. le Général Duplessis les mouvements du corps franc de Chambure dans le Porrentruy pendant les journées décisives des 27, 28, 29 et 30 juin 1815, il n'est plus permis de méconnaître les raisons qui entraînèrent Bachmann à donner l'ordre de marcher sur Blamont.

Ces incursions de Chambure dans le pays d'Ajoie — devenu Suisse depuis le 20 mars 1815 — fournirent le prétexte rêvé par les hommes belliqueux de l'Etat-Major de Bachmann, à une intervention offensive, prétexte d'ailleurs plausible, parce qu'il rallia à cette solution extrême le colonel Finsler lui-même, l'homme le plus résolument attaché au principe de la non-intervention de l'armée fédérale dans le conflit européen.

Cette mise au point que nous venons de faire touchant les événements qui se déroulèrent dans notre pays en 1815 ne tend absolument pas, est-il nécessaire de l'affirmer, à la justification de l'Obergeneral et de ses conseillers. Notre jugement sur ces faits historiques s'identifie avec celui des Monnard et Vulliemin dans la grande histoire de Jean de Müller, Tome XVIII^e page 393, où ces auteurs expriment leur sentiment avec une juste sévérité :

« L'invasion en France, à l'époque où elle eut lieu fut jugée diversement dans l'armée, dans le public et au sein de la Diète, où elle excita des débats animés. Par quelques motifs stratégiques qu'on tente de la justifier, aujourd'hui au tribunal d'une politique impartiale, elle est condamnée comme une faute. Elle fut inutile à la cause de l'Europe et à la cause de la Suisse ; elle entraîna sans nécessité la Confédération loin de ses habitudes de neutralité ; elle répugnait enfin à un instinct national non seulement honorable, mais moral. Une tristesse mêlée d'amertume s'exhala dans les discours ou navra silencieusement les cœurs ; on déplora la bravoure et la discipline helvétiques détournées de leur générosité naturelle. Dans une solitude voisine de Lucerne, l'art a sculpté sur un rocher le symbole de la fidélité suisse au 10 août, un lion mourant de ses blessures. Jamais monument n'honorera l'épée de 1815 qui parut blesser à terre cet autre lion qu'elle respectait debout ».

Un mot de conclusion :

L'expérience historique — a dit Jean Bodin — n'est d'aucune utilité, si elle n'enseigne pas à corriger les institutions et à perfectionner le gouvernement de chaque pays.

Espérons que les expériences de 1815, ainsi que celles faites un siècle plus tard, pendant la guerre mondiale, inspireront les citoyens de notre pays dans les transformations qu'ils ne manqueront pas d'apporter à nos institutions politiques et militaires, de façon à ce qu'elles soient toujours mieux à même d'assurer la sauvegarde et le bonheur de la Patrie.

FIN

SOURCES

Principaux ouvrages consultés.

Général R. Duplessis : 1815. Le corps franc de la Côte-d'Or ; Pelletier de Chambure. — Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, 1923.

François Joseph Guélat : Journal, II^e partie 1813-1824. — Publié en 1923, sous les auspices de la Société Jurassienne d'Emulation.

Zschokke E. Oberst J. N. von Schmiel. — Taschenbuch der historischen Gesellschaft des Kantons Aargau für das Jahr 1910.

Martin Soliva. Graubünden während des Kaiserreichs der Hundert Tage. — Inaugural-Diessertation, Universität Bern 1923.

C. Fleury, Franc-Comtois et Suisses. — Besançon, Jacquin, 1869.

Abbé Richard. Essai sur l'histoire de la baronnie de Monjoie. — Besançon, Jacquin 1860.

A la mémoire du baron Nic.-Fr. de Bachmann an-der-Letz. — Zurich, Orell, Fussli et C^{ie}, 1831.

Dierauer J. Geschichte des schweizerischen Eidgenossenschaft. — Gotha 1917.

Oechsli W. Geschichte der Schweiz im 19. Jahrhundert Bd I u. II Leipzig 1903 u. 1913.

Arthur Beuchat. L'évêché de Bâle sous le Gouvernement général du baron d'Andlau. — Janvier 1814-août 1815. — Dissertation inaugurale, Université de Berne 1912.

Monnard et Vulliemin. — Histoire de la Confédération suisse de Jean de Müller. Tome XVIII^e.

Schweizer P., Geschichte der sweiz. Neutralität. — Frauenfeld 1895.

Archives fédérales à Berne. — Restauration : vol. 1358, 1359 ... 1399, 1400, ... 1403.

Archives du Doubs.

Archives cantonales à Berne.

Archives de la Bourgeoisie, — portion non classée — et de la Municipalité de Porrentruy.

En outre :

Les protocoles de la Diète ; Recès de la Diète (Am. Rhyn). Manuel du Conseil secret de Berne. Rovérea, von Tillier, von Reinhard, etc., etc.



